

LE PEUPLE BRETON

3^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

CE NUMÉRO : 28 PAGES

N° 163
JUN 1977



Ouest-France

LA SANTÉ EN BRETAGNE

et dans ce numéro : A QUOI SERT L'U.D.B. ?

Au travail pendant les vacances. USINES PIRATES.

Grève bretonne à ...Osaka. TI AR YAOUANKIZ. Iffig.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES. Chili.

La répression contre la culture. KRISTEN NOGUÈS.

Construire en Bretagne. KEDEZ POÈTE MÉCONNU.

Les stages où vous pouvez apprendre le breton cet été.

Imprimerie Cornouaillaise Quimper **Imprimerie**



devis sur simple demande tél. 98/90 31 58



RESTAURANT - CRÊPERIE

“Ti Jos”

BAR - MAC EWANS - GUINNESS - PRESSION

30, rue Delambre - 75014 PARIS

Fermé le mardi

☎ 633.57.69

GROUPE MORBIHANNAIS DE CROISIÈRE

Association sans but lucratif assurée par une équipe de bénévoles

- Ecole de croisière sur « Mousquetaires-Club » et « Armagnac ».
- Zones de navigation : côtes bretonnes, vendéennes et anglaises.
- Dates de stages : Pâques, grandes vacances scolaires et week-end.

Week-end	50 F.		70 F.	
7 jours	400 F.	Mousquetaires-Club	600 F.	Armagnac
14 jours	700 F.		1000 F.	

Siège social : 36, rue Jérôme-d'Arradon — 56000 Vannes

iroise-décor

B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
Tél. 02.00.33

PEINTURE — PAPIERS PEINTS — TISSUS MURAUX
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEURS — MOQUETTE

KABIGS, CABANS, MARINIÈRES,
DUFFLE-COATS, VESTES 3/4, MANTEAUX,
POUR DAMES, HOMMES & ENFANTS
GRANDE TAILLE A LA DEMANDE

BREIZH KABIGS

MAISON Y. LE MEUR

247, rue J.-Jaurès - BREST

PRIX — QUALITE — CHOIX

Tél. 02.26.69

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

BREIZH BAR

Crêperie

PLOUDALMEZEAU



G. GUISNEL
DOUANE - TRANSIT
DÉMÉNAGEMENT

46, boulevard de la République
Tél. 56.54.13 - 35400 SAINT-MALO

BAR LES FAUVETTES

Guinness à la pression
SOIRÉES CABARET
Salle pour réunion

Rue Consell BREST 44.46.67

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 30 F

De soutien : à partir de 50 F

Etranger : 40 F

Etranger (par avion) : 55 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

PRESENCE aux cantonales en 1976, présence aux municipales en 1977, présence aux législatives en 1978 (ou avant ?), l'Union Démocratique Bretonne serait-elle devenue un parti électoraliste ?

Fête du Peuple Breton fin juin, festoù-nos un peu partout à travers le pays et même ailleurs, spectacles divers depuis les Palais de la Culture ou dans les salles de patronage, l'U.D.B. serait-elle devenue une entreprise de show-business ?

On nous accordera sur ces points au moins le crédit suivant : ni aux élections ni dans les fêtes nous n'avons cédé à la facilité ou à la démagogie. Se présenter contre De Poulpique, contre Fréville, contre Guichard, contre Lombard n'était pas à proprement parler tomber dans la facilité, rechercher à tout prix un score flatteur. De même présenter au peuple breton Waring, Ibanez, Los Incas, ou Stivell, Glenmor, Servat et Tri Yann pour se limiter aux artistes qui auront participé aux trois premières fêtes du Peuple Breton, n'est nullement déshonorant. Mais il est vrai que si l'action de l'U.D.B. devrait s'arrêter là, ça serait bien court pour un parti politique qui prétend œuvrer à la libération des travailleurs de Bretagne.

Mais il ne faut pas oublier la présence de l'U.D.B. sur le terrain de la lutte sociale quotidienne, la pré-

sence et parfois le poids de nos militants dans les organisations syndicales. Il ne faut pas oublier Transocéan-Brest, le Joint Français-St-Brieuc, Donval-Rosporden, la SICCNA-St-Malo, la guerre du lait, la lutte des marins-pêcheurs où notre parti, parce que justement c'est un parti breton, a le premier bien souvent, fait l'analyse, dénoncé dans le « Peuple Breton » ou par des affiches, participé au soutien et à la popularisation des luttes des travailleurs.

Il ne faut pas oublier la lutte pour les droits culturels du peuple breton, la lutte pour la langue bretonne. Car enfin parmi tous les partis qui réclament une amélioration en ce domaine quel est celui qui est réellement passé à l'action en publiant un journal politique entièrement en breton, comme le fait l'U.D.B. avec Pobl Vreizh ? Quel est celui qui possède autant de militants engagés dans l'action culturelle bretonne, qui consacrent autant de temps à faire des cours de breton, à préparer et à animer des stages ?

Il ne faut pas oublier la lutte internationaliste, la solidarité active avec les peuples opprimés ou niés de l'Europe occidentale et du monde. Car enfin quel est le parti qui reconnaît l'existence des peuples basque, galicien, sarde, catalan, irlandais, gallois, etc... et entretient avec eux des relations organiques comme le fait l'U.D.B. au travers de la « Charte de Brest » ?

Il ne faut pas oublier la lutte théorique qui au travers de publications comme « Mein Harz », Bretagne-colonie », ou tout simplement la collection complète du Peuple Breton a affirmé définitivement le combat breton comme un combat progressiste, l'a fait admettre par une gauche classique pourtant très sceptique. Avec l'U.D.B. c'est une arme supplémentaire qui est mise à la disposition des travailleurs dans leur lutte pour le socialisme.

Et puis il n'est pas superflu qu'il existe en Bretagne un parti persistant à penser que la Force de Frappe Française n'a pas un visage très humain ; qu'en plus de son efficacité douteuse, du gouffre financier qu'elle représente, son implantation massive chez nous soit un obstacle au développement industriel. Il n'est indifférent qu'un parti ne se résigne pas à faire de la Bretagne une réserve militaire.

Il n'est pas indifférent qu'un parti refuse cette intégration à un marché commun libéral, responsable des mutations trop violentes de l'agriculture bretonne, responsable de l'idéologie de la main-d'œuvre mobile, responsable de la dégradation économique des régions dites périphériques.

Dans ce contexte, les élections et les spectacles prennent un tout autre éclairage. Loin d'être des buts par eux-mêmes, ils apparaissent comme des moyens au service d'une cause bien plus large et bien plus vaste qui ne peut être satisfaite par les seuls moyens électoraux, en dépit des exemples jurassiens, québécois ou écossais.

A travers les élections, à travers les spectacles culturels, c'est la conscience collective d'un peuple qui se forge. Sans cette conscience, rien ne peut être fait ; avec elle beaucoup de choses, insoupçonnées aujourd'hui, sont possibles...



Photo le Peuple Breton/J. Louer

Notre camarade Yves Rouger, membre du Bureau politique et conseiller municipal, prenant la parole au meeting de défense de l'emploi à Concarneau le 14 mai.

LA SANTE EN BRETAGNE

Ce mois-ci, le PB propose à ses lecteurs une nouvelle étude, un nouveau centre de réflexion : la Santé.

Dans les sociétés industrielles, la Santé est considérée comme une composante importante du Bonheur des Hommes. Qu'on se souvienne des enquêtes réalisées par l'Hebdomadaire « Le Point », sur « Le Bonheur des Français ».

La Bretagne se classait, dans ses enquêtes, au 19^e rang sur les 21 régions de programme, avec les chiffres les plus bas de France pour la rubrique Santé, le Morbihan battait tous les records : 95^e département sur 95 !

Quels sont donc les principaux éléments qui viennent alimenter ce sombre Palmarès ? Nous n'en citons que quelques-uns :

- la sous-médicalisation : la Bretagne se place parmi les régions les plus démunies d'Europe.

- les carences du secteur hospitalier : on a beaucoup dit et écrit sur le Plan Hospitalier Breton. N'en exagérons pas la portée. Seuls les secteurs de pointe de la médecine et de la chirurgie en ont bénéficié, et principalement les Centres Hospitaliers et Universitaires (CHU) de Brest, Nantes et Rennes, qui sont loin de deservir les besoins de toute la population bretonne.

A l'inverse, d'autres secteurs vivent dans l'incurie la plus totale. C'est ainsi qu'avec plus de 10.000 patients, stagnant dans les asiles psychiatriques de Bretagne, nous

atteignons le nombre d'hospitalisés de ce secteur dans la Grande-Bretagne toute entière ! (Quand la Grande-Bretagne atteint 60 millions d'habitants et la Bretagne...un peu plus de 3 millions !)

Aujourd'hui donc le PB vous apporte de nouvelles pièces à ce dossier, encore incomplet : « La Santé en Bretagne ».

Bien plus vaste serait sans doute une approche de « la Santé des Bretons », comprise comme un indice du Bonheur des Hommes.

Car alors l'alcoolisme des Bretons, quantitativement le 1^{er} du monde, nous renvoie, non à un problème des carences administratives du Secteur Santé en Bretagne, mais bien plus simplement à cette question :

Les Bretons sont-ils heureux dans la Bretagne de 1977 ?

En répondant à cette question, l'UDB dépasse la simple revendication : « Vivre au Pays ».

Notre lutte politique ne vise pas à la simple survie d'une Bretagne-Colonie.

Nous nous battons aujourd'hui, chaque jour plus nombreux, pour faire de la Bretagne un pays où il fera bon vivre : économiquement, culturellement, socialement, en un mot pour une existence politique véritable de notre peuple, le Peuple Breton.

Docteur Yann DAUMER

L'ARGENT CONTRE LA SANTÉ : A L'HOPITAL DE BREST

- Un service de chirurgie ne comportant que 2 wc et 2 lavagos
- des malades campant dans un couloir ou dans un coin de bureau
- des rats dans des placards de laboratoires
- des femmes sur le point d'accoucher dirigées d'urgence vers une clinique privée, parce que le service de Maternité, centre de grossesses à hauts risques, ne comporte que 30 lits.

Voilà la grande misère du Centre Hospitalier Universitaire de Brest, dénoncée lors d'une conférence de presse organisée par la C.G.T et la C.F.D.T. dernièrement.

RAS LE BOL :

L'annonce du budget accepté a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : il représente une économie de 1 milliard 250 millions d'anciens francs sur le budget réclamé par le Conseil d'Administration !

Ces restrictions budgétaires portent sur le personnel et sur le matériel :

- en effet, sur les 218 postes exigés pour assurer seulement la sécu-



Manifestation à l'Hôpital de Brest.

rité minimum dans les services, il en a été refusé 203. Alors que les infirmiers et infirmières de la dernière promotion se sont inscrits au chômage ou sont partis. Alors que le personnel en congé de maternité ou de maladie n'est pas remplacé, ou l'est par du personnel non compétent, non diplômé (le plus souvent par des élèves en cours de formation).

- le matériel est compté chichement, il est difficile, par exemple d'obtenir des seringues et aiguilles à usage unique (alors que les seringues en verre et aiguilles nécessitent un nettoyage minutieux et long avant la stérilisation, ce qui utilise un personnel déjà rare)

(Suite page 6)

JUGEMENT

Extrait des minutes du Secrétariat Greffe du Tribunal d'Instance de LORIENT

20 JANVIER 1977

Audience publique du Tribunal d'Instance Lorient, tenue dite ville, rue Maître Esvelin, porte B, le jeudi 20 janvier 1977 à 9 heures 30, présidée par Monsieur Louis Bellec, Vice Président du Tribunal de Grande Instance de Lorient, chargé du service du Tribunal d'Instance assisté de Monsieur Joseph Landrein, Greffier en Chef.

ENTRE

Monsieur Louis Bahuon, de nationalité française, né le 21 octobre 1912 à Tréméven, entrepreneur en serrurerie, demeurant à Lorient, rue du Gaillac, Zone Industrielle de Keryado,

Demandeur comparant par Maître Lahay, avocat au Barreau de Lorient,

D'UNE PART

ET

1°) Monsieur R. Leprohon, directeur de la publication du journal « Le Peuple Breton » demeurant à Brest, 32, rue des Frères Guézenec,

2°) la cellule U.D.B. de Lanester, prise en la personne de son Responsable domicilié au siège de U.D.B., Brest, 18, rue A. Kerueur, Défendeurs comparant par Maître Le Clainche, avocat au Barreau de Lorient,

3°) L'imprimerie Cornouaillaise dont le siège social est à Quimper, Zone Industrielle de l'Hippodrome, prise en la personne de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège,

Défenderesse comparant par Maître Gourvest, Avocat au Barreau de Quimper,

DAUTRE PART

Le Tribunal, après avoir entendu les conseils des parties à l'audience publique du 18 janvier 1977, déclaré les débats clos, a rendu le jugement suivant à l'audience publique de ce jour, 20 janvier 1977.

LE TRIBUNAL

Attendu que, par exploits des 18 et 20 août 1976, Louis Bahuon a fait assigner R. Leprohon, Directeur de publication au journal « Le Peuple Breton », la cellule U.D.B. de Lanester et l'imprimerie Cornouaillaise en paiement d'une somme de 10 000 F à titre de dommages-intérêts et en publication du jugement à intervenir, pour diffamation par voie de presse, commise dans un article du mois de juin 1976, du journal « Le Peuple Breton ».

Attendu que R. Leprohon, produisant un certain nombre d'attestations et de documents, estime avoir apporté la preuve des faits visés dans l'article incriminé et conclu au débout de Louis Bahuon de ses demandes,

Attendu que le responsable du mouvement U.D.B. de Brest fait remarquer que la cellule U.D.B. de Lanester n'a aucune existence juridique et ne peut en conséquence être condamnée,

Attendu que l'imprimerie Cornouaillaise, invoquant les dispositions de l'article 42 de Loi du 29 juillet 1977, soutient qu'elle ne peut être condamnée qu'à défaut d'identification du directeur de la publication et de l'auteur de l'article; qu'elle conclut à sa mise hors de cause, le directeur de la publication étant, dans la présente affaire, bien identifié.

Attendu que l'article incriminé du journal « Le Peuple Breton » relate les nombreux incidents survenus entre Louis Bahuon et des délégués du personnel de son entreprise de 1973 à 1975,

Attendu qu'il est manifeste que l'auteur de l'article a pris fait et cause pour les délégués du personnel et a mis tous les torts à la charge de Louis Bahuon,

Attendu cependant que, dans le genre d'incidents relatés, les torts sont généralement partagés,

Attendu que les délégués du personnel, élus en 1973, à l'entreprise de serrurerie Bahuon étaient en même temps des militants syndicalistes C.G.T.,

Attendu que, sur le panneau de publication mis à leur disposition, pour l'information du personnel, ils placardaient des affiches de propagande et d'activité syndicalistes ayant

trait à des réunions ou à des manifestations C.G.T. ou à des événements politiques survenus à l'étranger,

Attendu que Louis Bahuon, estimant qu'il ne pouvait y avoir de délégué syndical dans son entreprise qui n'employait pas 50 personnes, voulait interdire toute propagande syndicale dans ses locaux, qu'il jugeait abusif le fait pour les délégués du personnel d'apposer des affiches syndicalistes sur les panneaux d'information du personnel, qu'il déchirait donc ces affiches ou les annotait au gros crayon feutre, de remarques parfois assez désobligeantes pour les syndicalistes C.G.T.

Attendu qu'il recherchait même, pour les détruire, de telles affiches dans les vestiaires des délégués du personnel, estimant que ces locaux lui appartenaient et qu'il y avait droit de vue,

Attendu que, dans ces conditions, de fréquentes scènes de disputes et même de violence éclataient entre Louis Bahuon et ses délégués du personnel notamment les 4 mars 1974, 17 mars 1975 et 27 octobre 1975,

Attendu qu'il est difficile de déterminer lequel des antagonistes avait le plus de torts dans ces disputes, chacun d'eux produisant des attestations en sa faveur,

Attendu cependant que pour la scène du 4 mars 1974 aucun des antagonistes ne porta plainte,

Attendu que les procès verbaux de police, concernant les faits du 17 mars 1975, semblent avoir été classés sans suite par le Parquet qui a sans doute estimé que les torts étaient partagés,

Attendu que les faits du 27 octobre 1973 ont été soumis au Tribunal de Police qui a jugé le 2 juin 1976, que c'était le délégué du personnel qui avait été le provocateur de cet incident et qui avait été le plus violent; qu'en effet c'était lui qui s'était rendu au bureau de Louis Bahuon pour demander des explications au sujet d'une de ses affiches barbouillée et qui s'était emporté allant jusqu'à frapper du poing sur le bureau et à casser un sous-main en verre causant une légère blessure à Louis Bahuon,

Attendu qu'il apparaît ainsi que ce n'était pas toujours Louis Bahuon qui avait tous les torts comme le laisserait penser l'article du journal « Le Peuple Breton ».

Attendu d'autre part que cet article emploie certaines formules générales qui paraissent excessives; que partant de quelques incidents, il conclut que, dans l'entreprise Bahuon, « Les travailleurs n'avaient qu'à accepter chantage, insultes et violences ».

Attendu que les quelques incidents signalés ne permettent pas de conclure à une telle généralisation, que l'on ne peut donc admettre que, sur ce point, la preuve de la véracité du fait diffamatoire a été complètement rapportée,

Attendu que, de même, l'article accuse Louis Bahuon « de mépriser et de ne jamais respecter les lois sociales les plus élémentaires »; qu'il s'agit là encore d'une généralisation qui ne peut être justifiée par la preuve d'une ou deux infractions seulement,

Attendu que l'article reproche en particulier à Louis Bahuon d'avoir injustement effectué des retenues sur les salaires de deux employés grévistes,

Attendu que, si le conseil des Prud'hommes avait donné gain de cause aux deux employés, la Cour d'Appel leur a donné tort et a jugé que c'était à bon droit que Louis Bahuon avait opéré ces retenues de salaires,

Attendu qu'avant de porter une accusation ferme contre Louis Bahuon, le journal « Le Peuple Breton » aurait donc dû attendre que la décision judiciaire fût devenue définitive ou ne mentionner celle-ci qu'avec les réserves qui s'imposaient,

Attendu que l'article incriminé reproche encore à Louis Bahuon de « ne pas respecter la convention collective en matière de salaires ».

Attendu que, pour prouver la véracité de ce fait, R. Leprohon, produit de nombreuses attestations d'anciens employés de Louis Bahuon, qui déclarent n'avoir pas été payés selon leur qualification professionnelle, ou avoir effectué des heures supplémentaires qui n'ont pas été payées.

Mais attendu que de simples attestations ne sont pas suffisantes pour établir de tels faits; qu'en effet il y aurait lieu à discussion sur les qualifications professionnelles invoquées, sur le nombre d'heures supplémentaires effectuées, sur les comptes entre parties; qu'il faudrait donc un jugement du Conseil des Prud'hommes sur chacun des cas, alors qu'aucun de ces auteurs d'attestations n'a jamais saisi le Conseil des Prud'hommes d'une réclamation quelconque,

Attendu que, de toute façon, même lorsque la preuve de la vérité des faits est rapportée et qu'il n'y a donc pas délit pénal de diffamation, il peut y avoir faute civile par abus de droit de critique, lorsque les faits sont relatés malicieusement, plus par esprit de vengeance que par souci d'informer les lecteurs du journal.

Attendu en effet que liberté de presse signifie pas droit de se servir de la presse comme instrument de vengeance,

Attendu que certains passages de l'article du journal « Le Peuple Breton » démontrent (sic) l'intention malicieuse de l'auteur qui cherche à ridiculiser Louis Bahuon et à lui porter préjudice, ainsi lorsque l'auteur ironise sur des fautes d'orthographe dans des tracts qu'il attribue à Louis Bahuon ou lorsqu'il parle des « tournées de muscadet » que Louis Bahuon paierait aux joueurs de foot-ball et aux mouchards de son entreprise,

Attendu que l'article paru au mois de juin 1976 dans le journal « Le Peuple Breton » a donc causé un préjudice à Louis Bahuon,

Attendu que cet article, en raison de son caractère malicieux et excessif, ne peut être justifié par une raison de liberté de presse,

Attendu d'ailleurs que le responsable de l'article ne peut pas apporter (sic) la preuve complète de certaines affirmations énoncées de façon trop générale,

Attendu que, selon l'article 42 de la loi du 29 juillet 1881, le responsable, en premier lieu, de l'article diffamatoire est le directeur de publication du journal, soit, dans le cas présent R. Leprohon.

Attendu que le préjudice de Louis Bahuon est difficile à évaluer que la meilleure réparation semble être la publication du présent jugement dans le journal « Le Peuple Breton » à titre de droit de réponse de Louis Bahuon,

Attendu qu'il y aura lieu d'allouer en plus à celui-ci une somme de 1 000 F à titre de dommages-intérêts pour dérangements divers et frais irrépétitifs de procédure (Article 700 du Code de Procédure Civile).

Attendu qu'en deuxième lieu, pourrait être condamné, l'auteur de l'article,

Attendu que cet article est signé « Cellule U.D.B. de Lanester ».

Mais que Louis Bahuon ne peut apporter la preuve de l'existence juridique de cette cellule U.D.B. de Lanester,

Attendu qu'il devrait donc engager son action contre la personne physique qui a écrit l'article,

Attendu qu'en troisième lieu, pourrait être condamnée l'imprimerie Cornouaillaise,

Attendu, il est vrai, qu'en vertu de l'article 42 de la loi du 29 juillet 1881, une action pénale pour diffamation ne pourrait être intentée contre le Directeur de l'imprimerie qu'à défaut d'identification du Directeur de Publication du Journal.

Attendu que cette règle ne s'impose pas en matière civile et que l'imprimerie Cornouaillaise pourrait être condamnée à des dommages-intérêts conjointement avec le directeur de Publication du Journal sur le fondement de l'article 1382 du Code Civil,

Mais attendu que Louis Bahuon devrait, en ce cas, apporter la preuve d'une faute personnelle du directeur de l'imprimerie.

Attendu qu'il n'apporte pas une telle preuve,

Attendu que le directeur de l'imprimerie pouvait ignorer le caractère diffamatoire de l'article qu'il avait peut-être fait imprimer par ses employés sans même l'avoir lu,

Attendu que l'action de Louis Bahuon contre l'imprimerie Cornouaillaise, n'est donc pas fondée,

SANTÉ-BRETAGNE

(Suite de la page 4)

— certains médicaments n'existent pas en stock à la pharmacie de l'Hôpital et les familles sont parfois obligées d'aller s'en procurer à l'extérieur.

Les conditions de travail du personnel, pressuré comme un citron, sont devenues telles qu'on comprend aisément le « ras-le-bol » actuel. Tous sont tenus par des techniques de plus en plus exigeantes.

L'AMBIANCE AU C.H.U.

Il ne fait pas bon être malade sous cette politique de restriction personnalisée par Barre efficacement secondé par Madame Veil et non moins efficacement par le Directeur actuel de l'Hôpital. Celui-ci depuis son arrivée à l'Hôpital, ne cesse de pousser dans le sens de l'autoritarisme et a créé, pour obéir aux objectifs du gouvernement un climat de répression fort désagréable.

BAS SALAIRES ET MALADIE.

Les bas salaires, entraînant de mauvaises conditions de vie, s'ajoutant à de mauvaises conditions de travail, ont des conséquences sur la santé des travailleurs, et augmentent donc les dépenses de la Sécurité Sociale.

Par exemple : En Bretagne, la population hospitalisée est plus importante que dans la généralité des autres régions. Notre région représente 4,9 % de la population alors que l'hospitalisation en Bretagne est égale à 6,2 % de l'hospitalisation de la France.

Devant les difficultés qui se sont accumulées depuis plusieurs mois il y a eu un effort pour trouver des solutions aux problèmes les plus pressants. C'est ainsi qu'à des situations scandaleuses ont été trouvées des solutions encore plus scandaleuses.

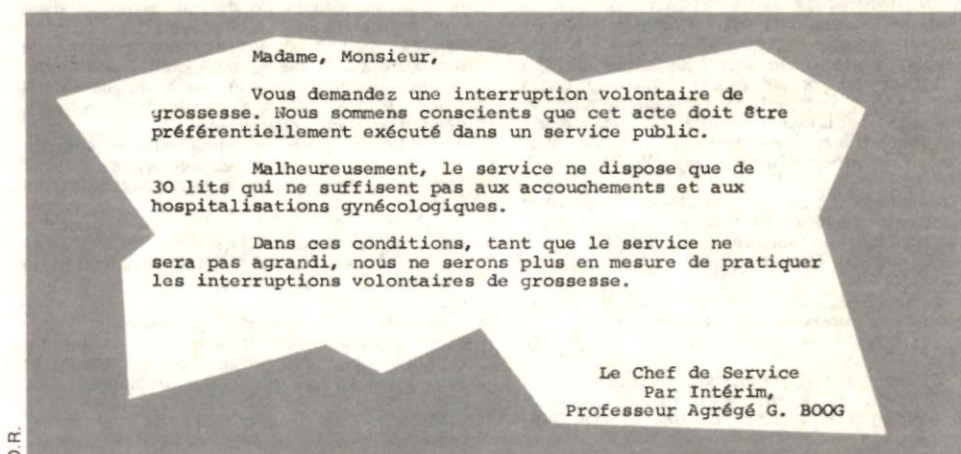
« TIRE-TOI DE LA QUE JE M'Y METTE » ou l'histoire de la Maison Maternelle

La situation du service de Maternité étant un des problèmes les plus ardues actuellement, le chef de service devait trouver un alibi tout simple pour ne plus pratiquer d'interruption de grossesse : le manque de lits.

La situation s'aggravait dans le service depuis l'arrivée de ce chef exigeant (à juste titre d'ailleurs), suppression des cours d'accouchement

sans douleur, transfert vers d'autres cliniques, suppression des interruptions de grossesses etc... Bref la situation était devenue telle qu'il fallait trouver une solution à tout prix, un « deus ex machina ».

gestion provisoire d'une pénurie ». Provisoire ? On pourrait en douter. Bien que cet Hôpital lors de la création de la Faculté de Médecine soit devenu Centre Hospitalier Universitaire, avec tout le prestige qui s'y



Le « miracle » a eu lieu la semaine avant les élections municipales. La Maison Maternelle hébergeant des femmes seules, inconnues de tous (d'autant plus qu'elle sont protégées par l'anonymat) faisait l'affaire. Il suffisait de les déloger pour mettre à leur place un service de suite de couches, économique et qui plus est, rentable (le prix de journée étant le même qu'à l'Hôpital).

Sitôt signé par la Municipalité en place à ce moment, sitôt fait, les travaux ont commencé immédiatement, sans qu'aient été consultées les pensionnaires, ni même, semble-t-il, les responsables des pensionnaires de l'établissement.

Pourquoi si vite ? Le Directeur du C.H.U. avait-il déjà quelques pressentiments sur l'issue de la campagne et a fait précipiter les choses ?

rattache, il ne s'en est suivi aucune construction en conséquence à part l'Hôpital Psychiatrique de Bohars.

Devant la désuétude de certains secteurs un Chef de Service, peu de temps après sa nomination à Brest, ne disait-il pas qu'il « allait pratiquer à Brest une médecine de pays sous-développé ».

Et pourtant que de projets et de promesses ! Après les grèves estudiantines de Rennes au printemps 73, Poniatowski, alors Ministre de la Santé, promit à la Bretagne un plan médico-hospitalier de grande envergure pour rattraper le retard accumulé. Les notables locaux se lancèrent alors dans de nouveaux projets. Le Professeur Floch ex-doyen de la Faculté, ex-adjoint municipal, prétendait tout obtenir de son ami politique Poniatowski. Hélas, 4 ans après, le C.H.U.

CE QUE LES PATRONS DOIVENT A LA SECURITE SOCIALE, AU 31-12-76 *

— dans les Côtes-du-Nord	40 580 682 F
— dans le Finistère-Sud	22 809 287 F
— dans le Finistère-Nord	35 623 100 F
— en Ille-et-Vilaine	82 694 409 F
— dans le Morbihan	48 592 721 F
TOTAL	230 270 199 F

Toujours est-il que les pensionnaires de la Maison Maternelle se trouvent actuellement parquées dans des chambres de 5 avec leurs bébés ; leur salle de loisir (télé, disques, coin couture, etc...) supprimée ; leur cuisine éducative va disparaître. Alors qu'on installe à grand frais de jolies chambrettes à 2 lits, confortables pour des femmes qui recevront fleurs, cadeaux, etc...

ON PASSE AU PRIVE...

La situation critique du C.H.U. n'est pas récente. Le Directeur Général déclarait récemment à propos des difficultés actuelles « ceci n'est que la

stagne sans que les notables aient protesté devant cet état de fait.

La politique actuelle du Ministre de la Santé est que le nombre de lits d'hôpitaux est suffisant et que donc tout développement important d'un Centre Hospitalier Régional est à priori suspect et contraire à la politique d'économie de la Sécurité Sociale. Cette politique est à l'origine à Brest d'un scandale politico-universitaire : la non-ouverture de l'U.E.R. d'odontologie (1) alors que les bâtiments existent, financés partie par le C.H.U., par

(1) odontologie : partie de l'anatomie qui traite des dents.

* Les chiffres cités dans les encadrés de cet article ont été publiés par la C.G.T. dans le cadre de sa campagne contre la liquidation de la Sécurité Sociale.

tie par la ville, partie par le Ministère de la Santé.

Pendant ce temps, le secteur des cliniques privées (au nombre de 7) se développait et se modernisait. De plus, des médecins spécialistes dans le secteur privé exercent au C.H.U. en temps qu'attachés dans de nombreux services.

De ce fait de nombreux consultants sont habilement dirigés vers des cabinets privés. Cette pratique était devenue tellement courante qu'une circulaire dut dénoncer ces procédures (circulaire ministérielle n° 812 DH 1 et 2).

Les conséquences de ce blocage peuvent conduire à la détérioration de l'état sanitaire de la Bretagne occidentale. En effet dans un tel contexte toute action préventive peu rentable à court terme ne peut qu'être sacrifiée au profit de l'action curative. De plus, la main-mise du secteur privé (cliniques mais aussi laboratoires) sur le domaine de la santé risque de voir des secteurs, tels que la gériatrie ou les équipements lourds, stagner. La stagnation du secteur hospitalier public conduit également à la détérioration



D.R.

Les communs de l'Hôpital Morvan, à Brest, avec poubelle ouverte aux vents.

des conditions de formation des médecins.

Devant la main-mise de l'argent sur la santé et devant la puissance du « pouvoir médical » il est temps que la population bretonne se batte d'abord

pour son droit à la santé et ensuite pour une médecine au service de la population.

Cellule U.D.B.
Brest-Santé

P.T.T. RENNES : UNE ENQUÊTE RÉVÉLATRICE

La santé et les conditions de travail dans les P.T.T., c'est le thème d'une enquête effectuée à Rennes pendant l'hiver à l'initiative du syndicat C.F.D.T. et avec l'aide de médecins appartenant à l'association pour une médecine au service de la population de l'ouest.

Il s'agissait, en enquêtant de manière scientifique dans les services où le travail est réputé fastidieux de chercher le pourquoi des réflexions lapidaires et des phrases désabusées entendues deci delà. "Le soir, on est complètement saturée", "on ne pourra pas tenir dans cette ambiance", "on va encore être K.O. ce soir avec tout ce tas d'extraits", "pointer, vérifier, intercaler, c'est à vous faire bailler d'ennui", etc...

274 questionnaires ont été remplis par des personnels (principalement des femmes) appartenant aux chèques postaux, à la Caisse nationale d'épargne, au Centre de contrôle des mandats et à l'Agence comptable régionale, et la première réponse est d'une franchise accablante : 61 % trouvent leur travail sans intérêt (contre 18 % le trouvant intéressant). Pour les médecins qui ont mené l'enquête, ce manque d'intérêt du travail explique beaucoup de faits ; des troubles qui ne sont pas à proprement parler des maladies ; on supporte mal les enfants et les voisins ; on a des troubles de mémoire, des vertiges, on retient mal une lecture ; on a mal aux reins, à

la tête, au dos. D'où la remarque :

" Dans l'exigence de la " Santé " entrent en compte aussi tous les dommages qui, sans être des maladies créatrices de lésions, se manifestent non seulement dans le temps de travail, mais en dehors du travail, comme une perte du bien-être et des possibilités de vivre.

Si l'on veut bien ouvrir les yeux sur les troubles de cet ordre, on s'aperçoit qu'il y a là tout un chapitre dont on ne parle pas, dont il est mal venu de parler. La raison de ce silence n'est peut-être pas seulement la difficulté de l'étude, mais aussi le fait qu'elle met plus ou moins en question le rôle de la médecine et de ses institutions : médecine du travail, législation du travail, pratique médicale " libérale " et hospitalière... "

faction du travail, on croyait devoir agir sur la rémunération, la sélection, le cadre du travail, les relations humaines — mais, il n'a jamais été question du **CONTENU DU TRAVAIL**, pas plus que de son intérêt moral — Ainsi, le fait d'aller au travail est en soi une corvée aliénante, même si au bout, il y a certains paramètres avantageux.

Il n'est pas étonnant que dans ces conditions, l'idéologie dominante en véhiculant de telles conceptions ait marqué les mentalités y compris chez les travailleurs.

Ce qui explique pourquoi nous sommes si peu conscients de l'influence de nos conditions de travail sur notre santé et nos relations sociales "

Il est certain que de telles remar-

LE SOUS-ÉQUIPEMENT BRETON...

Sur 100 000 habitants nous comptons en Bretagne :

— 110 médecins	Moyenne nationale 150
— 40 chirurgiens-dentistes	Moyenne nationale 47
— 20 sages-femmes	Moyenne nationale 33
— 205 pratiquants de professions para-médicales	Moyenne nationale 235
— 33 masseurs kinésithérapeutes	Moyenne nationale 53

La prévention est d'une pauvreté inquiétante. Par exemple, nous ne comptons qu'un médecin scolaire pour 8 000 à 10 000 élèves.

et la C.F.D.T. a parfaitement raison de souligner que " le travailleur est considérée comme un composé rudimentaire de flemme et d'appétit du gain ".

" Dès lors, pour améliorer la satis-

ques pourraient être transcrites pour bien des domaines du secteur privé en Bretagne ; pour ces usines où le rendement prime tout, où la sous-

qualification est la règle générale et dans lesquelles la crainte érigée en mode de relation ouvriers-cadres vient se surajouter à l'ennui d'une besogne répétitive.

"MÉDICAMENTS DE CONFORT"

Alors on a recours aux calmants, ou aux médicaments. Plus du quart des interrogés estiment boire beaucoup de café et de thé, 28 % prennent régulièrement des médicaments, un cinquième des tranquillisants et des somnifères, c'est-à-dire ce que les technocrates de la société libérale avancée nomment les "médicaments de confort" !

Est-on seulement dans le domaine de la médecine ? Les avis des personnes interrogées divergent puisque 132 ne parlent pas de ces conditions de travail à leur médecin traitant, contre 128 qui en parlent car cela permet d'expliquer les fatigues nerveuses.

Si l'unanimité ne se fait pas sur le point de savoir s'il faut ou pas parler de ses conditions de travail : médecin traitant, il n'en va pas de même pour la médecine du travail. Car, à la question "vous plaignez-vous de l'absence de médecine du travail" : 225 personnes soit 86,21 % des personnes répondent oui.

Et pourtant les troubles "objectifs" sont bien réels.

58 % des interrogés ont eu des troubles visuels, contre un chiffre inférieur à 50 % en moyenne française. Et là encore on est loin de ce que donnerait une telle question dans les usines électroniques où les cableuses sont beaucoup plus sollicitées, au plan de la vue. 70 % ont mal au dos, 60 % ont mal à la tête et 16 % ont fait au moins une fois une dépression nerveuse.

Autre signe d'un problème grave en Bretagne et particulièrement dans ce genre de travail : le poids des enfants à la naissance. Alors que 4,4 % des enfants français pèsent moins de 2,5 kg à la naissance, (enquête INSERM), ce chiffre est de 5,0 % pour l'Ille et Vilaine (enquête DDASS) et il est de 6,2 % dans la présente enquête. Là encore, les conditions de travail jouent, et elles sont loin d'être les pires qui existent en Bretagne !

Comme quoi l'amélioration des techniques peut être la meilleure ou la pire des choses selon la manière dont on s'en sert. S'en servir pour augmenter la rentabilité immédiate, comme le fait dans sa logique le capitalisme, ne va pas dans le sens de l'amélioration de la santé. Si l'on considère les dépenses qu'induit cet état de fait (absences, consultations, médicaments) cela ne va pas non plus dans le sens d'une économie. Sur toute la ligne, les travailleurs sont perdants.

Les belles vacances des jeunes Bretons

AVEC les vacances vient pour les lycéens le temps du repos, tout au moins pour certains, pour ceux qui ont la chance d'avoir des parents suffisamment aisés pour leur payer études et loisirs.

De plus en plus nombreux sont les jeunes qui travaillent, souvent dans des conditions déplorables : quand on a travaillé pour deux mois et qu'on a besoin d'argent, on est prêt à accepter n'importe quoi, bien souvent, comme le montre ce sondage, effectué par le Comité de Concarneau de l'U.N.C.A.L. Ce sondage n'est pas scientifique, il a consisté à interroger le plus de monde possible et non pas quelques « éléments-types ».

Tout d'abord, on travaille à tout âge :

11 % ont moins de 16 ans
64 % de 16 à 17 ans
25 % de 17 à 20 ans

Beaucoup de jeunes travaillent en méconnaissant leurs droits et s'exposent à de graves inconvénients en cas d'accident car 48 % d'entre eux ne sont pas déclarés. Mais dans ces chiffres apparaissent déjà des nuances : si 35 % des gars ne sont pas déclarés à la Sécurité Sociale, le pourcentage atteint 55 % pour les filles. D'autre part, les 100 % de moins de 16 ans interrogés sont employés en fraude. Les filles bien que représentant 66 % des lycéens qui travaillent, sont nettement

moins déclarées à la Sécurité Sociale que les garçons.

Le temps de travail atteint des sommets :

Temps de travail hebdomadaire :
plus de 70 heures : 11 %
de 55 h à 70 h : 37 %
moins de 55 h : 52 %

Fait significatif : 61 % des lycéens faisant plus de 50 h ne sont pas déclarés.

Quant au salaire moyen, il oscille entre 1 200 et 2 500 F pour une tranche d'âge comprise entre 18 et 20 ans, entre 700 et 2 200 F à 16-17 ans, 700 et 1 200 F pour les moins de 16 ans.

Voilà la réalité des vacances pour bon nombre de lycéens qui reviennent au lycée pâles et fatigués, en septembre, quand les touristes aux « belles gueules bronzées » retournent chez eux.

Dans une ville comme Concarneau, c'est le tourisme qui fournit le plus fort contingent d'emplois temporaires : employés de supermarchés, livreurs de bière, marchands de « souvenirs typiques », à la plage, dans les restaurants, serveurs dans les crêperies...

François Le Floc'h,
Jean-Luc Le Cleac'h.

La caricature du mois

De DRIG dans Ar Falz n° 19 (juin 1977)



CAMBRONNE

1770 - 1842
— NANTAIS —

27 % D'AUGMENTATION DU RENDEMENT SANS AUGMENTATION DE SALAIRE...

DES USINES-PIRATES PLUS VRAIES QUE NATURE

La C.T.D. (Construction Téléphonique Douarneniste, 350 ouvriers), la S.I.D.E.D. (Société Industrielle Depaepe, 60 emplois) sont deux usines de combinés téléphoniques, appartenant au groupe Depaepe de Paris. Ce groupe possède 4 usines à Bois Colombes, Baule, Pont de Buis et Douarnenez.

Pourquoi à Pont de Buis et Douarnenez ? « Si nous sommes venus nous installer ici, c'est que nous savions que nous aurions trouvé de la main-d'œuvre en quantité suffisante, et que, de ce fait nous pourrions pratiquer une politique de bas salaires » (Télégramme, 13 octobre 1970)

Dès lors tout est clair, la suite le montre, à l'évidence.

Les conditions de travail ? Inacceptables.

- à la S.I.D.E.N. l'exigence de rendement est passée de 1 100 à 1 400 pièces sans contrepartie de salaire, à la C.T.D. les cadences ont été augmentées de 20 %
- le bruit à la S.I.P.E.D. a été comparé

par l'inspecteur du travail à celui que fait un avion à réaction au décollage — la température dépasse le seuil supportable...

Les salaires ? Scandaleux.

- à la C.T.D. : 1 620 F nets par mois avec 4 ans d'ancienneté et prime de rendement maximum : 55 F).

Les classifications ? Injustes.

- l'accord de classification, imposé par la direction, aboutit à une sous-classification de sorte que la grande majorité des ouvriers se retrouve au niveau le plus bas alors que les caractéristiques du travail fourni leur permettent de prétendre à une qualification supérieure.

On voit le caractère très particulier de certaines implantations d'usines en Bretagne. Patrons de choc et représentants du pouvoir étant larrons en foire pour pressurer à souhait la main-d'œuvre locale, pour profiter de la situation coloniale du peuple breton. Ce n'est pas le député R.P.R. Guerneur tentant de se refaire une virginité en multipliant les contacts « en faveur des ouvriers » qui prouvera le contraire. Les pitoyables manœuvres préélec-

torales dénoncées par les syndicats faisant difficilement oublier que ces implantations sont le fait de l'Etat Gaulliste, cher au député.

Face à cette agitation de Guerneur, la riposte syndicale, elle, s'organisait recevant l'assentiment de la population et l'aide des comités de soutien regroupant toutes les organisations démocratiques (U.D.B., P.C., P.S., syndicats...)

Un long conflit s'est engagé, grève perdue à la C.T.D. (totale pour 15 ouvriers), grève totale à la S.I.D.E.P. visant la suppression des conditions de travail inhumaines, l'augmentation des salaires, la reconnaissance de la réelle qualification.

La vaste mobilisation, la volonté des grévistes allaient amener la direction à jeter du lest. A la S.I.D.E.P., 0,41 F d'augmentation horaire ; 10 % de plus pour les heures de nuit. A la C.D.T., 1,5 % d'augmentation, 2,5 en juillet, 2,5 en octobre.

A Douarnenez, la détermination des travailleurs bretons a fait reculer les méthodes des usines-pirates.

Section U.D.B. de Douarnenez.

CHIFFRES POUR UN COMBAT

« Vivre au pays » : pas facile, si l'on habite le Centre-Bretagne. En témoignent les chiffres suivants qui portent sur cinq cantons.

Situation de l'emploi au 31 décembre 76 :

- 1) Dans le canton de Rostrenen : 191 demandes d'emploi non-satisfaites (151 au 30 sept. 76), dont 101 de jeunes de moins de 24 ans, soit 52 %.
- 2) Dans le canton de Mael-Carhaix : 98 demandes d'emplois non satisfaites 97 au 30 sept. 76), dont 51 de jeunes de moins de 24 ans, soit 52 %.
- 3) Dans le canton de St-Nicolas-du-Pelem : 71 demandes d'emploi non satisfaites (64 au 30 sept. 76), dont 30 de moins de 24 ans, soit 42 %.
- 4) Dans le canton de Gouarec : 92 demandes d'emploi non satisfaites (72 au 30 sept. 76), dont 38 de jeunes de 24 ans, soit 41 %.

5) Dans le canton de Callac : 190 demandes d'emploi non satisfaites (164 au 30 sept. 76), dont 87 de jeunes de moins de 24 ans, soit 46 %.

AU TOTAL : 642 demandes d'emplois non satisfaites, ça veut dire 642 chômeurs recensés, sur les 5 cantons.

307 sont des jeunes de moins de 24 ans : ils représentent 48 % de tous les chômeurs.

Cela fait à peu près UN CHOMEUR PAR JOUR sur l'ensemble de la zone!!!

De plus, sur l'ensemble des cantons la proportion de filles à la recherche d'un emploi est de 60 % du total des demandes.

Chiffres cités par la M.R.I.C. à l'occasion de la tournée du 5 juin à Rostrenen.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont **gratuites** pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDE D'EMPLOI

- J.H., 35 ans, traduct.-interpr. (esp. - anglais) ch. emploi Bretagne (import-export, ou prof espagnol cours privés).

Ecrire : Claude Pondard, 6, rue Chemin-Vert, 35100 Rennes.

OFFRE D'EMPLOI

- Emploi à Lannion offert à un ingénieur de l'Ecole Sup. Electr. ou Ecole Nat. Sup. Télécom. Renseignements complémentaires au journal. Annonce 77-61.

D'AUTRES LE DISENT

ouest
france 

(15 mai 1977)

AMAN EMGLEO BREIZ

Un retus inadmissible

Deux demandes ont été successivement présentées par l'U.D.B. (Union démocratique bretonne) à la Direction nationale de FR3 (chaîne de télévision sous l'autorité de la Société nationale France-Régions), en vue de disposer d'une émission en « Tribune libre » (diffusée de 19 h 30 à 20 h). Si la première réponse de FR3 permettait à l'U.D.B. d'espérer une suite favorable, par contre la seconde s'est traduite par un net refus, sous le prétexte, tout à fait spécieux, qu'il s'agit d'une « formation régionale ». Curieux langage pour une chaîne vouée, par définition et par son non même aux « régions » !

Pourtant, sont déjà passées en « Tribune libre », de FR3 un bon nombre d'émissions consacrées à des organismes régionaux, corses par exemple, et dont on ne peut pas dire qu'ils n'ont lancé sur les ondes que des propos prudemment expurgés de toute allusion à des questions brûlantes... telles que celles des libertés régionales, du colonialisme culturel, économique, politique imposé aux régions à caractère « minoritaire ». Au reste, des revendications institutionnelles semblables à celles que défend l'U.D.B. ont été entendues à maintes reprises, défendues, en « Tribune libre » de FR3, par des partis politiques : pourquoi ne serait-il pas possible à une « formation régionale » de soutenir un point de vue identique, ou en tout cas très proche de celui des formations « nationales » ? Est-ce parce qu'il s'agit d'un mouvement de Bretagne ? Craint-on à ce point que soit donné aux téléspectateurs de l'ensemble français l'occasion d'en-

tendre exposer une conception de la région, qui pour être proposée aux Bretons n'en a pas moins une valeur universelle ?

On objectera que l'U.D.B. est un mouvement politique. Mais, précisément, la « Tribune libre » de FR3, permet depuis trois ans à des tendances politiques très diverses d'exprimer les points de vue les plus divergents et souvent les plus extrêmes : royalistes, formations de l'extrême-gauche, partis de la majorité et de l'opposition. Sans compter les interventions de penseurs, de théoriciens, d'essayistes exposant des thèmes personnels, qui relèvent indiscutablement du domaine politique.

On comprend, dans ces conditions, qu'une formation comme l'U.D.B., forte de l'appui de milliers de nos compatriotes et de très nombreuses personnalités non-bretonnes, insiste pour que lui soit reconnu le droit à une expression aussi large que celle qui est accordée à tant d'autres mouvements. Pour sa part, Emgleo Breiz soutient et continuera de soutenir l'action engagée dans ce sens, tout en conservant, est-il besoin de le dire, son indépendance à l'égard de l'U.D.B. comme des divers mouvements politiques. Rappelons que nous nous sommes déjà bien des fois prononcés pour une libéralisation des émissions qui permette, en Bretagne même, l'expression régulière des diverses opinions, au plan de la région, par des chroniques, des débats, des reportages, voire des émissions spéciales, en français et en breton.

Une grève " bretonne " à ...Osaka !

Si l'on vous parle ici d'une grève qui a eu lieu au Japon, plus précisément à Osaka l'an dernier, ce n'est pas faute d'avoir trouvé plus près de chez nous matière à écrire une rubrique sociale.

Mais il faut avouer qu'un mouvement revendicatif au Japon, qui appuie ses revendications sur des textes de Per Denez ou de Paul Keineg, ce n'est pas banal, même si le leader s'appelle Joël Kervella et est membre de l'U.D.B. !

L'institut culturel français d'Osaka, c'est un centre culturel français bien tranquille, comme il y en a beaucoup dans le monde, chargés de diffuser l'idéologie francophone bourgeoise, de bien paraître dans la société locale, et surtout de ne pas faire de vagues. D'où le remue-ménage dans la presse japonaise (dont on pourra juger par l'extrait ci-dessous du Kyoto Shimbun...) quand furent licenciés cinq enseignants qui n'acceptèrent pas la mesure prise contre eux et se mirent en tête de créer une école sauvage, ou d'idéologie colonialiste et paternaliste habituelle n'avait plus cours !

Le tribunal d'Osaka a eu beau exiger leur réintégration, le Centre n'a pas obtempéré et a préféré laisser saisir ses biens ! C'est pourquoi dans la région d'Osaka on étudie le Français à travers l'histoire de la bombe H ou les chansons populaires.

J.G.

京都新聞

Cliché le Peuple Breton

A la suite d'une plainte pour non paiement de salaires de 5 professeurs de l'Institut Franco-Japonais d'Osaka (Suite, Directeur C. Verdier-Brach), sur mandat d'exécution de saisie du Tribunal local d'Osaka qui avait ordonné le paiement des salaires, le Tribunal local de Kyoto a fait saisir, dans l'après-midi du 1er, le piano de la salle de conférences et les livres de la bibliothèque de l'Association de Rapprochement Intellectuel Franco-Japonais et de l'Institut Franco-Japonais du Kansai (Directeur: Jean Cellié). Les 5 plaignants, professeurs à l'Institut, Joël Kervella, une japonaise, etc., avaient été licenciés à la suite de suppressions de classes à l'Institut mais, le 23 février, le Tribunal local d'Osaka avait reconnu intégralement le bien-fondé de leur demande d'annulation des licenciements et rendu un verdict ordonnant à l'Association de Rapprochement Intellectuel Franco-Japonais leur réintégration.

(Traduction du KYOTO SHIMBUN du 2 avril)

Ti ar Yaouankiz

PARIS

Une association
pas comme les autres

ON compte actuellement dans Paris et la Région Parisienne plus de cent associations de bretons. La plupart de ces associations par leur goût exacerbé des spectacles folkloriques et par leur attachement exclusif aux formes d'expression traditionnelles ont contribué dans une large part à propager les formes et les valeurs d'une société bretonne en voie de disparition. Paradoxalement, par leur attitude conservatrice (maintenir à tout prix) et par leur intégration à la vie parisienne, ces associations ont petit à petit aminci le lien qui les reliaient à la Bretagne actuelle.

Parmi le foisonnement de ces cercles et associations aux options culturelles parfois douteuses, une maison de jeunes pas comme les autres : Ti ar Yaouankiz.

Créé en 1968, ayant fonction de maison de jeunes et de la culture (mais non subventionnée), Ti ar Yaouankiz permet à chaque breton de s'informer de participer à des débats sur la Bretagne, ses problèmes..., sur les minorités en général. Les activités rencontrées sont de deux types : les ateliers, les soirées. L'atelier de danse réservé essentiellement aux débutants leur apporte les bases de la danse bretonne tout en les faisant s'imprégner de son originalité. Les cours sont conçus com-

me un prélude à la réinsertion des élèves dans la société bretonnante en Bretagne. Pour ceux connaissant déjà le Breton, Ti ar Yaouankiz donne à chacun la possibilité de s'exprimer dans sa langue malgré l'exil, en recréant un milieu bretonnant à Paris. L'atelier d'économie ouvert à tout le monde sans connaissance spécifique, permet de s'intéresser à l'économie de la Bretagne dans l'espoir d'y retourner un jour. D'autres ateliers existent : chant, musique, théâtre etc...

Parallèlement à ces ateliers, Ti ar Yaouankiz anime chaque mercredi une soirée en faisant venir des conférenciers, des artistes, des hommes politiques etc... Les soirées aussi variées qu'animées, servent de lieu de rencontre et d'échange pour beaucoup d'émigrés bretons. Passer une soirée à Ti ar Yaouankiz, c'est retrouver une présence du peuple breton, présence dont chaque émigré sait mesurer le poids. De fait beaucoup de bretons le savent puisque chaque année T.A.Y. reçoit près de 200 adhérents et touche plus de 600 personnes.

Jacques Gicquel.

* Ti ar Yaouankiz,
26, rue Charles Fourier,
75013 PARIS.
Tous les mercredi soir à 20 h 30.

LE P.B. DANS LES CASERNES

Nous avons décidé d'expédier gratuitement Le Peuple Breton à nos compatriotes « sous les drapeaux ». Ceux qui, ce mois-ci nous feront parvenir leur adresse militaire recevront le P.B. sans frais jusqu'à la fin de leur service. Prévenez vos camarades.



IFFIG

- En ballade à Saint-Hernin, près de Carhaix a pu constater le « reus » causé par les gendarmes qui perquisitionnaient chez notre ami Yann Goasdoué
- a appris que des tracts antimilitaristes (quelle horreur !) auraient été trouvés à la librairie rennaise « Le Monde en Marche » et mis par hasard l'adresse de Yann Goasdoué dans un carton portant l'adresse de Yann Goasdoué qui, de son métier, diffuse des ouvrages bretons en librairie.
- se demande si les gendarmes en question seraient allés dans des circonstances analogues perquisitionner... par exemple chez Hachette !

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces *gratuites*. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

- Bretons de Marseille voudraient rencontrer des compatriotes.

Ecrire : Morice Georges et Geneviève, 2 Bd Sakakini, 13004 Marseille.

- Originaire Gourin, ch. location ou achat petite maison 1 ou 2 pièces, ou petit terrain, environs de Scaër, Le Faouët, Gourin.

Ecrire Lahuec J.L., 11, rue des Hauts-Moulins, 44800 St-Herblain

- Famille exploitante agric. contrainte acheter ferme en Loire-Atlant. aimerait trouver sociétaires pour constitution d'un groupement foncier agricole.

Ecrire : M. et Mme Martin Paul, Belle-Lande, 44160 Missillac.

- Cherchons musiciens et chanteurs, connus ou pas, pour mini-festival folk en Loire-Atlant. les 2 et 3 juillet 77. Urgent.

Ecrire : Brette Bruno, Le Bourg 44630 Plessé.



SAUVEGARDE

DU PAYS FOUESNANTAIS :

Le Plan d'Occupation des Sols de Fouesnant qui autorisait les constructions d'habitations privées sur le domaine maritime pourtant inaliénable en droit, vient de faire l'objet d'une annulation par le tribunal administratif de Rennes sur la requête de l'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais.

Bien tristes promoteurs délestés d'un tel fief...



LA PECHE BRETONNE MANIFESTE :

D'importantes manifestations se sont déroulées le samedi 14 mai dans des ports du sud de la Bretagne pour mettre en cause la croissance du chômage dans cette activité. L'abandon de l'industrie de la conserve orchestré par le gouvernement français au profit de pays africains est un exemple de la régression des industries de la pêche en Bretagne.



Le 14 mai, à Concarneau...



NOUVELLES PARUTIONS AUX EDITIONS MORVRAN

Deux ouvrages sur la Bretagne viennent de paraître aux éditions Morvan.

L'un inédit : « Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831 » de J.F. Brousmiche.

L'autre réédition de l'ouvrage de 1764 : « Histoire de la Réunion de la Bretagne à la France ».

Des titres qui ne laisseront pas nos lecteurs indifférents.



NANTES : UN CONFLIT DE 62 JOURS

Les marins d'une société de remorquage nantaise viennent de reprendre le travail après une grève de 62 jours, axée sur une revalorisation des salaires ; grâce à l'unité de leur mouvement et à la solidarité qui permet le versement d'un salaire, ces travailleurs ont enfin obtenu satisfaction.

COTES-DU-NORD

SAINT-QUAY-PORTRIEUX : DU PLUTONIUM AU LARGE !

Un rapport établi par des scientifiques du laboratoire radio-écologie de la Hague, indique que « des traces de plutonium ont été décelées sur une distance s'étendant approximativement de Saint-Quay-Portrieux à Luc-sur-Mer ». Les auteurs de ce rapport considèrent que ce phénomène est consécutif aux rejets de l'usine de la Hague, qui est l'unique usine au monde de retraitement des combustibles irradiés. Rappelons que le plutonium est l'un des plus dangereux produit qui soit connu...

MOR-BIHAN

PLOERMEL : ARDOISIÈRES EN PERIL

Exploitées depuis plus d'un siècle et demi, les ardoisières de Côté, près de Ploërmel vont être fermées dans quelques années par leur propriétaire : la société des Ardoisières d'Angers. Et ceci, alors qu'elles emploient encore une quarantaine d'ouvriers ! Le gisement actuel se dégradant, des crédits furent votés fin 1976 par les élus bretons du Pays de Ploërmel, du Mor-Bihan, et de la « région de Bretagne » pour financer un programme de recherche de nouveaux gisements schisteux. Mais la Société des Ardoisières d'Angers a l'audace d'affirmer qu'elle « ne participera pas en aucune manière aux recherches préliminaires et qu'elle n'entend pas, même s'il était mis en évidence un gisement, l'exploiter ». Encore un bel exemple de colonialisme !

LOIRE-ATLANTIQUE

ORVAULT : PAS DE LYCEE MALGRE LES PROMESSES

Le 7 mai, près de 1 000 personnes ont manifesté, avec les nouveaux élus de gauche de Saint-Herblain et d'Orvault, dans le quartier du Petit Chantilly pour réclamer un nouveau lycée au nord-ouest de Nantes. Chaque année, de plus en plus d'enfants sortent des classes de 3^e des CES Ferrière, Angevinière, Carcouet, etc... La majorité de ces enfants est accueillie dans des lycées nantais déjà saturés. C'est un nouveau lycée polyvalent qu'il faut donc construire et depuis 1969 la commune d'Orvault a acheté le terrain. En 1971 déjà, le recteur d'Académie de Nantes et le Préfet de Loire-Atlantique approuvaient l'inscription de cette ouverture dans le programme triennal 1973-75. Mais depuis lors, malgré la pression des parents d'élèves « Cornec », rien n'est envisagé avant 1978 ! Les parents du Nord-ouest de Nantes commentent à en avoir ras-le-bol d'une telle carence officielle !

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

UN SEUIL

L'examen récent des comptes du «Peuple Breton» par le Bureau politique de l'U.D.B. a montré que nous étions à un seuil. Nous avons toujours de grosses difficultés de trésorerie, car l'argent des journaux vendus en kiosque — ou même à la criée nous parvient avec tant de retard que nous avons beaucoup de recettes dehors, alors que nous devons régler nos fournisseurs de façon ponctuelle. Ce qu'il nous faudrait, c'est, bien sûr, la liquidité comptable fournie par un peu d'avance... Hélas, pour le moment encore, c'est un rêve...

Cependant l'avenir du P.B. n'est pas sombre. Notre publication est équilibrée, étant donnée la gestion économique que nous pratiquons et surtout grâce au dévouement des militants qui écrivent, composent et montent le P.B. sans aucune contrepartie financière.

Il y a quelques mois, en lançant la «nouvelle formule», nous espérions voir nos rentrées publicitaires augmenter et avec elles le nombre de nos pages rédactionnelles. Cela n'a pas été encore le cas :

mais, répétons-le, nous sommes à un seuil : il ne faudrait pas grand chose de plus pour nous permettre de vous fournir tous les mois plusieurs pages de textes et d'images supplémentaires. Nous aurions ainsi un P.B. plus complet, plus attrayant.

En attendant l'indispensable renfort publicitaire, la présente souscription, expression de votre appui formidable, permettra d'avancer un peu l'heure d'un pas supplémentaire en avant pour le P.B. !

2° LISTE

Elie Guéguen, Nantes	20,00 F
D.G., Paris	20,00 F
C.S., Marseille (13)	20,00 F
J.G., Orsay (91)	20,00 F
Joël Loquet, Morlaix	70,00 F
Le Montréer,	
Loguivy-lès-Lannion	20,00 F
J.L.U.,	
St-Martin-Boscherville (76)	10,00 F
E.P., Bagneux (92)	20,00 F
Nelly Riou, Pontchâteau	10,00 F
Anonyme, Limeil-Brévannes (94)	20,00 F
G.G., Lozanne (69)	20,00 F
Anonyme, Tréguier	20,00 F
Padrig Couinet, Le Mans (72)	20,00 F
Maurice Nédélec,	
Ferney-Voltaire (01)	20,00 F
Yannig Rospars, Trelaze (49)	20,00 F
Bernard Le Blavec, Nantes	70,00 F
D.P., Le Plessis-Robinson (92)	10,00 F
Dominique Poul, Lille (59)	30,00 F
A.S., Vincennes (94)	20,00 F
J.N., Sotteville (76)	48,00 F
Y.B.,	
Fontenay-aux-Roses (92)	70,00 F
M.L.T., Lorient	20,00 F
Jakez Louer, Trégunc	20,00 F
C. Jicquel, Quiberon	5,40 F
F.L., Bayonne (64)	20,00 F
Yann-Cheun Veillard, Rennes	200,00 F
P.M., Paris	10,00 F
M. Madec, Champigny (94)	15,00 F
J.L. Rucet, Bénin	15,00 F
Gweltaz Le Saux,	
Avranches (50)	10,00 F

S.R., Lyon (69)	20,00 F
J.C.P., Chassieu (69)	29,00 F
M.L.M., Brest	20,00 F
Françoise Montfort, Brest	20,00 F
Frangh Morvanou, Brest	20,00 F
Aldrig Russon,	
La Chapelle-sur-Erdre	20,00 F
A.K., Quimper	5,00 F
H.B., St-Nicolas-du-Pelem	130,00 F
J.G., Parmain (95)	20,00 F
Y. Daniel, Rennes	70,00 F
Monique Le Treut,	
Concarneau	20,00 F
Roger Loutanlen, Carhaix	20,00 F
C.L.G., Herblay (95)	20,00 F
Pierre Nontary, Huelgoat	17,76 F
Paul Person, Brest	30,00 F
Y.R., Le Drennec	20,00 F
Congrès Fédé U.D.B. du Haut-	
Vannetais à Colpo	58,15 F
J.L.G., Pabu	20,00 F
Y. Bamde, Guingamp	20,00 F
M. Le Moing, Guingamp	20,00 F
J.L.C., Créteil (94)	20,00 F
Anonymes, Paris	70,00 F
M.S., Clichy (92)	20,00 F
François Parent, Nantes	30,00 F
Jean Guillou, Quimper	20,00 F
C.R., Guilers	20,00 F
R.B., Vannes	20,00 F
J.P.P., Nantes	20,00 F
J.B., Le Bourg-Blanc	20,00 F
Yvonne Olivier, Pleyber-Christ	70,00 F
Jakez Bégot, Brest	70,00 F
Jean Marot, Kerhuon	20,00 F
Anonyme, Savenay	20,00 F
J.L. Lahuec, St-Herblain	20,00 F
Anonyme, Moréac	5,00 F
P.E. Bubry	20,00 F
Anonyme,	
Boulogne-Billancourt (92)	20,00 F
Anonyme, Rennes	20,00 F
Yves Bellec, Lannion	20,00 F
Alain Kervern, Brest	70,00 F
Louis Bodivit, Pleuven	10,00 F
Jean-Claude Ciret,	
Wissous (91)	20,00 F
J.P.L., Trébeurden	20,00 F
Anonyme, Quimper	20,00 F
Anonyme, Lorraine	20,00 F
J.P.L.G.,	
Tremblay-les-Gonesses	20,00 F
G.T., Ile de Groix	7,00 F
Alan Le Gal, Lorient	70,00 F
Jean-Paul Thierry, Lorient	20,00 F
C.D., Sénégal	20,40 F
A.C., Montlignon (95)	10,00 F
H.H. Beauvais (60)	20,00 F
Claude Pellen, Ivry (94)	20,00 F
Fanch Berthou, Brest	20,00 F
Yves Guillou, Rennes	20,00 F
Ronan Merdy, Plogonnec	20,00 F
Anonyme, Stains (93)	70,00 F
Renée Bigneus, Tréougart	20,00 F
Anonyme, St-Nicolas-du-Pelem	30,00 F
C.S., Brest	30,00 F
P.G., Strasbourg (67)	20,00 F
J.J.M., Clichy (92)	70,00 F
Anonyme, Trouville (14)	20,00 F
Jean Gogé, Brest	30,00 F

Total de la 2° liste 2716,71 F
Report de la 1° liste 2808,35 F

TOTAL 5523,06 F

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpez ou recopiez) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

La pétition continue !

PÉTITION. — Je, soussigné, joins ma protestation aux 6 500 premiers signataires de la pétition de l'U.D.B. — contre l'interdiction faite à ce parti, de passer à FR 3, pour la levée rapide de cet interdit.

NOM Qualité Ville Signature,

CHILI

TEMOIGNAGE

par
**Paulina
WAUGH**

Photo Chás Gerretsen/Gamma



Les maîtres actuels du Chili (au centre Pinochet) ennemis de toute culture...

Une nouvelle vague de répression : L'ESCALADE CONTRE LA CULTURE

Actuellement le Chili passe par une nouvelle vague quant à la répression ; c'est-à-dire qu'elle s'attaque non seulement à la liberté physique et intellectuelle de l'homme mais aussi à son développement intellectuel, dans l'enseignement notamment.

Cette nouvelle manière de limiter les capacités de l'individu pour les modeler à leur façon se note dans les persécutions dirigées contre les individus qui échappent à leur domination mais aussi par le fait qu'elle prétend avec cette méthode former les nouvelles générations d'enfants d'âge scolaire, pour les limiter dans leur développement dans les intérêts de la Junte.

Du coup d'état jusqu'à aujourd'hui, le Chili voit de quelle manière on persécute les valeurs les plus hautes dans le plan culturel. Beaucoup ont dû quitter le pays pour sauver leurs vies ; d'autres ont été expulsés des Universités et de leur lieu de travail, lycées, écoles, etc. En conséquence le niveau de l'enseignement a perdu beaucoup de sa valeur. Puis un grand nombre de carrières ont été supprimées ; les programmes scolaires et universitaires ont été modifiés selon le bon plaisir de la Junte ; beaucoup d'étudiants ont été expulsés. Non contents de cela, ils

ont peu à peu, pendant ces trois ans et demi, rendu plus difficile l'accès aux Universités. Actuellement, le prix des inscriptions universitaires a atteint un tel niveau qu'il est impossible pour un enfant de classe moyenne d'entrer à l'université et encore moins un enfant de milieu ouvrier.

ENSEIGNEMENT PAYANT

De plus, cette année, ils envisagent de rendre payant l'enseignement secondaire ; ainsi un enfant pourra seulement suivre l'école primaire et ensuite il se verra obligé de travailler comme manœuvre, si toutefois il a la chance de trouver un emploi.

Quant au plan culturel, il se développe une autre sorte de réaction : ainsi, aujourd'hui au Chili, on trouve un fort désir d'exprimer ce que le peuple est en train de vivre, ce qui pour la Junte peut devenir dangereux.

On essaye, au Département de la Culture du gouvernement, de contrôler toute expression culturelle. En ce sens, en 1975, est paru un décret-loi portant obligation pour toute activité culturelle de passer par la censure faite par ce Département, sans qualifier toutefois ce qu'ils entendaient par ex-

pression culturelle. Par ailleurs, chaque nouveau livre doit avoir l'autorisation du gouvernement pour paraître.

Mais malgré cela, des artistes, des artisans continuent à s'exprimer ; bien plus, ils ont créé des ateliers dans des endroits où cela ne s'était jamais rencontré auparavant. Par exemple, des groupes de femmes, dans leur malheur, ont réussi à trouver un langage par lequel elles peuvent exprimer leurs préoccupations, leurs angoisses, leurs besoins ; c'est ainsi que sont nées « Las Aspilleras »* l'artisanat d'os, de la canne, du bois, du tissage. Ces ouvrages ne sont pas seulement fabriqués par des femmes, mais également par des chômeurs, par des prisonniers libérés, en fait par tout un peuple qui a besoin d'une voix.

Parmi la jeunesse apparaissent chaque jour de nouvelles valeurs, en arts graphiques, en peinture, en sculpture, en poésie ; il se monte de nouveaux groupes de théâtre et de musique.

La force contenue dans ce mouvement est si grande que le gouvernement a été mis en alerte. Pour éviter son développement, il utilise la DINA. Parallèlement, ils essayent de faire ressortir les valeurs médiocres qu'ils contrôlent en leur donnant les prix officiels et des possibilités à la télévision.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



FINISTERE

BREST : REPRESSION CONTRE LES MARINS APPELES

- QU'APPELEZ-VOUS AU JUSTE COMITES DE MARINS ?
- IL S'AGIT DE QUATRE OU CINQ APPELES QUI SE REUNISSENT AUTOUR D'UNE TABLE. ILS ONT PARFOIS ETE HUIT OU NEUF. ILS DISENT DU MAL DE L'ARMEE, DU COMMANDEMENT, ET MEME DE MOI !

Ce dialogue a eu lieu début mai entre le commandant d'une unité de la Marine de Brest et le père d'un jeune appelé qui venait d'être mis au secret pour « menées antimilitaristes ». Ils sont une douzaine dans son cas, accusés, parfois, à tort semble-t-il, d'avoir diffusé un brûlot provocateur et quelque peu manipulé intitulé « Tonnerre de Brest ». Mis au secret absolu, privé de livres, leurs lunettes éventuellement enlevées, enfermés en permanence, sauf un quart d'heure de promenade dans une cellule de 1,5 m. sur 3,5 m., ils ont longuement été interrogés, menacés du T.P.F.A. et même de la cour de sûreté de l'Etat. Certains ont été mutés et mis aux arrêts pour soixante jours, sans possibilité de défense. Certains parents eux-mêmes ont été victimes de brimades et de vexations mesquines. On a vraiment une armée qui assure bien sa propre défense !

ILLE-ET-VILAINE

FOUGERES: LE HANDICAP DES MAUVAISES LIAISONS

La situation grave de l'emploi dans le pays de Fougères se conjugue toujours avec la situation d'enclavement imposée à la région et qui constitue un lourd handicap économique.

Cet isolement géographique est d'abord évident au niveau ferroviaire. La ville n'est plus reliée au réseau que pour le trafic des marchandises. Les aménagements routiers tant de fois promis, ne se réalisent qu'avec parcimonie. La liaison Rennes-Fougères voit sa modernisation limitée à des renforcements de chaussée, la « route des estuaires » demeure dans les cartons.



Brèves

LA DERNIERE DE MICHOU :

Michel Debré qui anime un comité pour l'indépendance et l'unité de la France, vient d'annoncer la création de sections locales dans la région des pays de Loire. Ce comité a pour objectif de lutter contre la tendance qui conduit à démembrer notre pays « par la reconnaissance d'autonomies provinciales soustraites à l'autorité nationale ».

Ce qui n'a pas empêché la municipalité de Brest d'adopter des vœux sur le rattachement de Loire-Atlantique à la Bretagne...



Photo M.P.B.

PB

VANNES : S.A.E.G. DEPOSE SON BILAN

425 personnes employées par la S.A.E.G., société spécialisée dans le bâtiment et la menuiserie industrielle, voient leur emploi menacé suite au dépôt de bilan de l'entreprise.

La reprise des activités ne serait compatible, selon la direction qu'avec de nombreux licenciements.

PB

« DE CŒUR ET D'ESPRIT » QUEBECOIS : CHIRAC, CE MECONNU !

Après avoir conforté le ministre des Affaires Intergouvernementales du Québec « dans l'entreprise historique » menée par son pays, M. Chirac a reçu les remerciements de M. Trudeau. Le premier ministre Québécois s'est pourtant interrogé : « est-ce que M. Chirac connaît bien le fédéralisme canadien, lui qui vit dans un pays unitaire où les Bretons par exemple ont toutes les peines du monde à obtenir une petite mesure d'autonomie ? »

Peut-être bientôt une cabane au Canada pour le maire de Paris ?

Chronique composée ce mois-ci par l'équipe-presse
et la fédération de Brest de l'U.D.B.

La vie de l'U.D.B.

LES NOUVEAUX ELUS DU BUREAU POLITIQUE DE L'UDB

Les 3 camarades ci-dessous ont été élus au Bureau politique de notre Parti par les Congrès fédéraux qui se sont tenus durant le mois de mai.



Alain Le Gal



Anne-Marie Le Bras



Pierre Fourel

Par ailleurs les camarades Leprohon et Morvanou ont été réélus membres du B.P. dont ils étaient sortants.



Photo le Peuple Breton/Y.Q.

La fédération de Lorient a organisé le 30 avril une journée du livre breton. Venus y signer leurs livres, nos camarades Jean-Yves Manac'h et Sten Kidna.



Photo le Peuple Breton/Y.Q.

Les militants UDB étaient nombreux dans la manifestation pour l'unité de la Bretagne à Saint-Nazaire le 24 avril. Certaines fédérations avaient leurs banderoles.



Radio-UDB

émet de 20 h. à 16 h.

Radio-U.D.B. émet à partir de 20 h le soir jusqu'à 16 h le lendemain.

Vous pouvez écouter le « droit à la différence » en appelant

le 16 (98) 80.18.47

A bientôt.

Diffusant des messages de 3 minutes depuis le siège national de notre Parti,



D. R.

...et leurs sujets : la misère tout court, sœur de la misère intellectuelle.

THEATRE OFFICIEL

Le théâtre officiel perd chaque jour de sa qualité ; mais il y a les autres... des groupes se sont formés, sans aucun soutien financier ; des galeries d'art ont été ouvertes ; des livres sont édités ; on organise des tables rondes ; on travaille afin que notre culture qu'ils tentent de détruire, survive. En effet, on a conscience du fait que si la Junte arrive à son objectif, le peuple chilien tombera dans la plus sombre obscurité. C'est une question de vie ou de mort, il faut continuer. Mais, en ce moment le fascisme agit brutalement, détruisant tout, persécutant les chiliens, semant la terreur. Lors de cette nouvelle charge, ils ont fermé l'une des deux radios non contrôlées, Radio Bamaceda, tenue par la Démocratie Chrétienne. Elle avait été déjà censurée temporairement auparavant.

D'autre part ils ont continué avec la Galerie d'Art Paulina Waugh, c'était un endroit où les artistes restés au Chili pouvaient exposer et où l'on avait commencé à former une maison d'édition pour les poètes et écrivains, tout ceci sans but lucratif, bien entendu. On pouvait également y exposer des travaux d'artisanat.

Le 13 janvier 1977, ils ont posé 16 cocktails molotov ainsi que des bombes incendiaires ; tout ce qu'il y avait été détruit. Ils faisaient détruire un lieu de travail qui ne servait pas à leurs intérêts.

Ils ont interdit également toute importation sans autorisation préalable de la Junte de tout livre étranger pour isoler encore davantage les Chiliens.

SALUBRITE...

Cela ne leur a pas suffi et il y a eu un autre attentat contre le « Théâtre Carpa » où l'on représentait « Hojas parra », une œuvre du poète chilien Nicanor Parra, premier Prix National de Littérature.

Au début, on l'a fermé en prétextant des raisons de salubrité, et exigeant un certain nombre de sanitaires (15 hommes - 15 femmes). Ensuite, ils ont pu rouvrir le théâtre. Puis, il a été refermé par la Mairie de Providencia qui a déclaré que la tente n'était pas digne du quartier. Puis, ils ont pu rouvrir. Dans la nuit du 11 mars, après le couvre feu, la tente a été brûlée avec des bombes incendiaires et avec des torches. C'est évidemment le même genre d'opération que l'attentat contre la galerie. Tout ce qu'il y avait, a été perdu ; cet attentat a laissé le théâtre dans l'impossibilité d'honorer ses créanciers. Une fois de plus ils ont utilisé la force ; il ne reste plus tellement d'espoir pour les artistes. Il s'installe l'ambiance de terreur qu'ils avaient cherchée. Néanmoins, leurs plans de destruction de la culture continuent. Ils ont fermé une maison d'édition du démocrate chrétien M. Claudio Orrego. Dans cette maison d'édition on faisait encore un effort pour éditer des œuvres de notre patrimoine national. La fermeture a eu pour prétexte le refus de la patente de la maison d'édition parce qu'elle était située dans un quartier résidentiel.

Les plus illustres auteurs latino-américains, tel Cortazar, Vargas Lloza, Garcia Marquez, ont été interdits.

Ce n'est que le début de l'escalade contre la culture. Mais ils sont mille au Chili qui garderont leurs idées avec le peu d'armes qu'ils ont : leurs œuvres ne seront pas présentées au public ; leurs livres ne seront pas édités ; leur pensée jamais exprimée librement et s'ils arrivent à s'exprimer, les possibilités d'être arrêtés sont grandes, mais ils sont prêts à soutenir la culture de notre peuple.

J'ai apporté ce témoignage malgré les risques pour ma sécurité personnelle parce qu'il faut sauver la liberté, la vérité, l'art et la culture au Chili.

Peuples opprimés

Répondant à l'appel de la réunion internationale préparatoire de la Conférence Mondiale contre l'apartheid, le racisme et le colonialisme en Afrique Australe (qui doit se tenir à Lisbonne du 16 au 19 juin 1977), le Bureau Politique a décidé d'organiser le soutien de l'U.D.B. aux peuples opprimés d'Afrique Australe.

A l'heure où les régimes racistes et colonialistes, avec le soutien de puissantes forces impérialistes (dont la France !) préparent l'extension de la guerre à toute l'Afrique Australe, il est indispensable d'intensifier les actions concrètes de soutien aux peuples d'Afrique du Sud, de Namibie (Sud-Ouest Africain) et du Zimbabwe (Rhodésie).



Photo Zimbabwe review

J. MOYO

dirigeant du Zimbabwe assassiné par les barbouzes de Ian Smith.

En attendant la publication dans le Peuple Breton de témoignages recueillis auprès des organisations de résistance, l'U.D.B. a décidé, comme première mesure concrète de créer un fonds de soutien à la lutte des peuples d'Afrique Australe :

— Si vous désirez aider à dénoncer les régimes racistes d'Afrique Australe, l'apartheid, la violence, les massacres...

— Si vous désirez soutenir les peuples en lutte d'Afrique du Sud, de Namibie et du Zimbabwe,

— Aider le Fonds de Soutien en adressant votre contribution par chèque postal ou bancaire à :

Hervé Grall

(Fonds de soutien à la lutte des Peuples d'Afrique Australe)
8, rue Nicolas Labat
29200 Brest



Photo Claude Fontegne

Comment faire un disque breton

ENTRETIEN AVEC KRISTEN NOGUÈS & LES MUSICIENS DE "NEVENOE"

Tout le monde, depuis déjà un certain temps a entendu parler de Nevenoe, coopérative bretonne d'édition de disques, sise à Morlaix, au 5 de la rue Courte, au bas des Cent Marches. Il nous a paru intéressant d'informer nos lecteurs sur le fonctionnement d'une telle coopérative, unissant chanteurs, musiciens et techniciens dans une même entreprise non-lucrative, tous les bénéfices étant réinvestis dans l'édition et la recherche de nouvelles formes d'expression. Mais ce mois-ci, le P.B. vous propose de faire connaissance avec les méthodes de travail des musiciens dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un disque. Nous ne pouvions choisir meilleur exemple que le dernier disque, paru il y a quelques mois, de la chanteuse et harpiste Kristen Noguès, bien connue en Bretagne et ailleurs. Ce disque 33t., Marc'h Gouez (Le Cheval Sauvage... et sans orgueil !), entièrement en breton, présente en effet l'avantage de constituer une synthèse originale et authentiquement bretonne de traditions musicales très diverses. Mais le mieux est de donner la parole à Kristen Noguès et aux musiciens qui ont participé le plus profondément à la création de ce disque : Gildas Beauvir, Pierre Datry et Bertrand Floc'h...

Le P.B. : Kristen Noguès, vous venez de sortir un disque 33 t. de chant et musique chez Nevenoe avec le concours, notamment, de Gildas Beauvir, Pierre Datry et Bertrand Floc'h. Comment s'est déroulé ce travail ?

K.N. : — Nous disposions d'une matière de travail, en l'occurrence des chants traditionnels et des compositions personnelles, et c'est nous quatre, Gildas, Bertrand, Pierre et moi qui avons défini la structure musicale de base et par là même l'ambiance du disque qui s'est créé au cours de ce travail collectif. Cela dit, nous avons fait appel à d'autres musiciens qui ont eu des interventions plus ponctuelles, pour des raisons pratiques (distance, disponibilité) et aussi parce qu'il est très difficile de travailler sur les arrangements, l'harmonisation lorsqu'on est trop nombreux.

J'ai voulu concevoir ce disque non comme une représentation de ce que je peux faire seule sur scène, mais comme un travail original sur des musiques traditionnelles ou sur mes compositions, un travail de recherche collective avec le concours de personnes que je n'aurai plus l'occasion de rassembler.

Le P.B. — J'aimerais savoir quel a été l'intérêt des musiciens à un tel travail et quelle a été la part respective qu'ils y ont prise...

B.F. — L'intérêt de confronter un style de musique, que je n'ai pas l'occasion de juger et de penser... D'autre part, le plaisir de participer

à l'élaboration d'un disque avec une personne que j'estime et l'occasion de faire un travail peu courant qui demande une recherche collective dans une ambiance qui n'a rien de figé, comme un travail en studio, par exemple. La part que l'on y prend, ça se passe dans des domaines très larges : pas uniquement le but que l'on se fixe (le disque), mais toute une relation de personnes, un climat de découvertes, une sorte de vie commune, qui influencent cette participation...

P.D. — Ce qui m'a le plus intéressé est le travail de recherche. Tout s'est vraiment passé dans une atmosphère de sympathie et de complicité, à travers laquelle l'image du disque s'est peu à peu développée. Il s'est vraiment agi de création dans la mesure où chacun de nous, au même titre que Kristen, a pu proposer et développer ses propres conceptions musicales, et s'est engagé pour une bonne part dans ce travail. Il est difficile de préciser quel a été le rôle de chacun car durant la période de « recherche » qui a duré plus d'un mois, et jusqu'à la fin de l'enregistrement, nos avis ou propositions pouvaient concerner aussi bien l'harmonisation que l'interprétation ou que la construction de l'ensemble du disque.

G.B. — D'abord, j'avais le désir de collaborer au disque de quelqu'un que j'aime beaucoup et dont j'aime aussi la musique. Ensuite, le travail de recherche et la manière dont on l' abordait me plaisaient.

Le rôle que j'ai eu dans cette réalisation est en gros le même que les autres, c'est-à-dire mettre en place des arrangements et donner au disque

la valeur d'une création et non d'un inventaire, puisque nous nous étions proposés ce but.



Le P.B. — Comment s'harmonisent les apports de chacun dans ce que vous donnez à entendre dans les différents morceaux de ce disque ?

K.N. — Justement, il arrive un moment où les apports de chacun ne sont plus discernables, la structure se précise au fur et à mesure des idées de chacun et finit par nous dépasser pour arriver au résultat final. Un exemple concret : la chanson traditionnelle **Ar bugel koar** dont l'orchestration s'est créée deux heures avant son enregistrement avec dix musiciens ne l'ayant jamais travaillée ensemble. Et ce morceau s'inscrit tout à fait dans l'ambiance générale du disque. Nous avons toujours travaillé sans enregistrer ni noter sur partition les différentes idées d'arrangement.

P.D. — Chaque idée émise est prise en compte, sans être oubliée ni retenue totalement : c'est par la pratique et la répétition, par le jeu des diverses idées annexes qu'une première idée peut susciter, que finit par se dessiner la configuration d'un arrangement. En fait, chaque idée est mise à l'épreuve, usée, torturée presque, jusqu'à ce qu'elle se fonde dans l'ensemble des suggestions proposées par l'équipe entière.

Ce travail est parfois épuisant, car il se perd aussi beaucoup d'énergie, mais lorsque le mûrissement d'une idée semble être parvenu à son terme, il apparaît alors pour chacun avec évidence que la direction cherchée a été trouvée. C'est cela qui, je crois, fait l'originalité et l'intérêt de cette méthode...



Le P.B. — En quoi ce disque participe-t-il de la musique bretonne telle qu'elle s'est développée depuis dix ans ?

K.N. — Ce disque est issu comme beaucoup d'autres de l'élan musical né en Bretagne ces dix dernières années. C'est un disque réalisé en 1976 en Bretagne, avec toutes les influences musicales (classique, pop, folk, etc) que l'on est obligé d'y rencontrer actuellement.

Il est vital pour l'authenticité de la musique bretonne, pour son existence même, qu'on ne perde pas le lien avec la musique populaire : il faut la connaître à fond, la faire connaître... Maintenant, si l'on respecte les caractères de cette musique traditionnelle, je pense que l'on écrit de la musique bretonne avec sa propre histoire musicale, sa propre sensibilité. Enfin, avec deux chants traditionnels et quatre textes que j'ai écrits, c'est un disque en langue bretonne !

Le P.B. — Dans quelles conditions vous êtes-vous rencontrés pour faire ce disque et quelles ont été les conditions matérielles de sa réalisation ?

K.N. — Je connaissais déjà Pierre et Gildas qui ont travaillé aux disques de Gérard Delahaye et Melaine Favennec. Bertrand joue souvent avec les musiciens de Nevennoé. Faire de la musique à Morlaix fait un peu partie de la vie quotidienne... Nous avons eu souvent l'occasion de nous rencontrer et je leur ai presque naturellement demandé de travailler pour le disque, car ils sont d'horizons musicaux très différents de moi et c'est un point qui m'intéressait beaucoup.

Nous avons donc travaillé pendant plus d'un mois à Morlaix, pratiquement tous les jours. Je crois que les petits repas qu'on mijotait périodiquement nous ont aidés à tenir le coup !

P.D. — Kristen nous a effectivement parlé, dès le départ, du climat dans lequel elle entendait travailler et cela dès le mois de mai 76. Les répétitions s'annonçaient moins comme des « séances de travail » que comme une expérience de recherche, menée en commun et dans laquelle la musique s'inscrivait comme une occasion de vivre le quotidien avec une certaine intensité.

C'est autant le plaisir que le « sérieux » qui ont contribué à faire naître cette musique et nous étions pendant toute la durée du travail profondément engagés dans ce que nous faisons. Je crois que pour chacun cela restera comme une expérience unique et très enrichissante, tant sur le plan humain que sur le plan musical.

Ce disque a été fait, je le crois, avec amour, chaleur et fébrilité et je pense pour ma part qu'il en passe quelque chose pour l'auditeur.



Le P.B. — Vous êtes tous les quatre membres de la copérative Nevennoé. Le fait de participer activement à une coopérative de production de disques a sans doute eu une influence sur la réalisation de ce disque...

K.N. — Matériellement, cela veut dire que tout le monde a participé bénévolement au disque ; nous avons pris nous-mêmes contact avec les techniciens, et nous avons aménagé un studio pour l'enregistrement, les techniciens fournissant le matériel. Nous sommes allés suivre le mixage, la gravure et enfin le pressage à l'usine. Nous avons en fait rempli les fonctions de directeur artistique pour ce disque, les seules contraintes à s'être présentées étant d'ordre financier !

(Propos recueillis par Kristian Keginer)



FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

- 10 juin :
à **RENNES**
Fest-nos aux Lices, avec Blanchard et Philouze, Baron et Annick, etc...
Organisé par la confédération syndicale du cadre de vie (A.P.F.)
- 16 juin :
à **MONTFORT-L'AMAURY**
Fest-nos organisé par « Devezh ar Vro ».
- 18 juin :
à **PLERIN**
Fest-nos salle Bagatelle avec les sœurs l'Hour.
Organisé par l'association « Tazh-an-Deiz ».
- 18 juin :
à **GUIGNEN**
Fest-nos avec Piéderrière, Pedron, etc...
Organisé par les Parents d'Elèves de l'Ecole Publique.
- 18 juin :
à **PLABENNEC**
Fest-nos du « Devezh ar Vro », organisé par l'association culturelle « Plijadur O Lenn ».
- 18 juin :
à **BAGUER-PICAN**
Bal gallo avec des accordéonistes et des violonistes du pays, organisé par l'Ecole Publique.
- 18 juin :
à **SAINT-YVES BUBRY**
Fest-nos avec Merhed douar skanv Sonerien Bubri, Kerneg, etc...
Organisé par la cellule U.D.B. d'Hernebon.
- 18 juin :
à **PLONEVEZ-DU-FAOU**
Fest-nos à Kergodel
Organisé par l'association « Barrière ouverte » contre le remembrement autoritaire.
- 19 juin :
à **SAINT-VINCENT-SUR-OUST**
Bal breton, organisé par Ti-Kendalc'h.
- 25 juin :
à **MORLAIX**
Grand fest-nos de la Fête du Peuple Breton à Langolvas, avec les Pilhaouerien, les chanteurs de Vilaine et d'Oust, les chanteurs de Braspart et des sonneurs.

CONSTRUIRE en BRETAGNE

par philippe lachaud

(Voir les numéros précédents)

5°) Au bout du toit :

Au bout du toit on trouve le pignon et sa flèche ou partie triangulaire et jamais une croupe, ici en Bretagne.

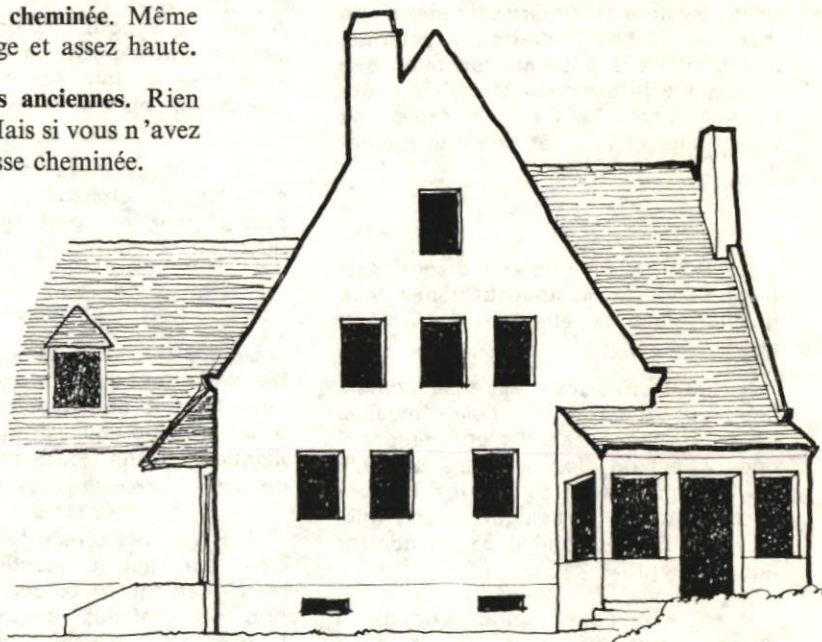
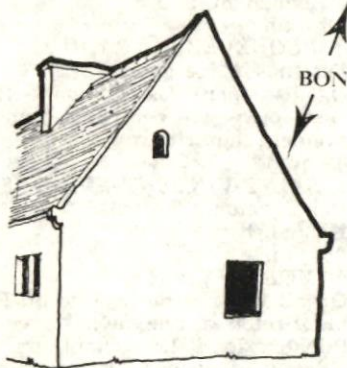
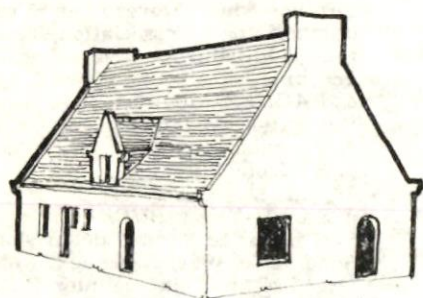
Le pignon devrait être **plein**, entièrement, car il draine les conduits de fumée. Mais on a souvent besoin d'y trouver une ouverture. On peut quelquefois en tolérer deux. Dans la flèche elles doivent être de petites dimensions. Le plein cintre d'autre part s'y inscrit mieux que les linteaux droits. Et il faut s'écarter à la fois du rampant et de l'aplomb de la cheminée.

Sur ce pignon la toiture doit buter sur une chevronnière. Mais celle-ci coûte cher et souvent on la supprime. Les ardoises doivent alors s'arrêter au nu du pignon avec une **bande de rive** en ardoises en bardelis. Pas de zinc surtout. A l'égoût de la toiture la **chevronnière** se construit avec deux pierres, à l'origine. Cela lui donne son dessin. Ne construisez pas des sortes d'oreilles en anses de soupère que des dessinateurs sans goût ni raisonnement proposent bien souvent.

Au sommet du pignon on trouve la **souche de cheminée**. Même si celle-ci ne contient qu'un conduit, il la faut assez large et assez haute.

Observez les proportions de **celles des maisons anciennes**. Rien qu'à ce signe on les reconnaît de loin dans la campagne. Mais si vous n'avez pas de conduit à y mettre, de grâce n'élevez pas une fausse cheminée.

Photo Jos Le Doaré



MAUVAIS

PERCEMENTS DANS LES PIGNONS



Brasparts : maison à Kerivarc'h. Un bon exemple d'apothéïs dans le centre du Finistère. Remarquez les contrastes : dimensions des pierres d'entourage de la porte, le toit sans presque aucun accident. L'auvent n'a pas l'air d'avoir été rajouté après coup. Toute la qualité de cet exemple est dans ses proportions.



(à suivre)

EN BRETON DANS LE TEXTE

Par Yann-Ber PIRIOU

brogon souflam hag all...

Voici un écrivain qu'on ne pourra accuser de compromission ou de facilités néo-populistes !

D'abord, il faut réussir à trouver ses œuvres. **Eizh remele, Selam an arc'houest et Souflam Per Gwegen.** Le moins qu'on puisse dire c'est que ce n'est pas facile. Il y mettrait d'ailleurs une certaine coquetterie que ça ne nous étonnerait guère. Coquetterie encore, sans doute, que son ignorance de l'U.D.B. qu'il affecte de confondre avec le P.C.F....(1)

Bah ! A chacun ses enfantillages !

Ensuite, il faut oser s'aventurer dans la jungle touffue et luxuriante d'une langue manifestement faite pour décourager les péquenots et les pige-froids, amateurs de « brezhoneg élémentaire ». Simples touristes « culturels », s'abstenir. Ici, il importe de s'accrocher dur. Koulizh Kedez aime accoupler les mots les plus rares aux expressions les plus étranges. C'est quelquefois déconcertant, mais il devient impossible d'ignorer l'effarante richesse de notre langue. Vieux-breton, gallois, argots, vocables dialectaux et néologismes audacieux se chevauchent, caracolent, se télescopent, éclatent et fument en jeux d'artifices étourdissants. Et que dire du « galzhonég », du « brezhallég » ou « brizh-c'halleg » qui fleurissent ici ou là. Pas possible d'écrire ça en français. D'ailleurs l'auteur s'en est expliqué de façon très claire :

« Ecrire en français ? Jamais. Non ! J'écris dans la langue des cochons ! La langue des Bretons ! Mon récit s'appelle Brogon. Mon héros, Per Gwegen, bave toute sa vie. On ne va pas dire ça dans la langue de Racine, quand même ! Non ! La langue des cochons. Il crache sa vie, Per Gwegen, dans la langue des cochons,

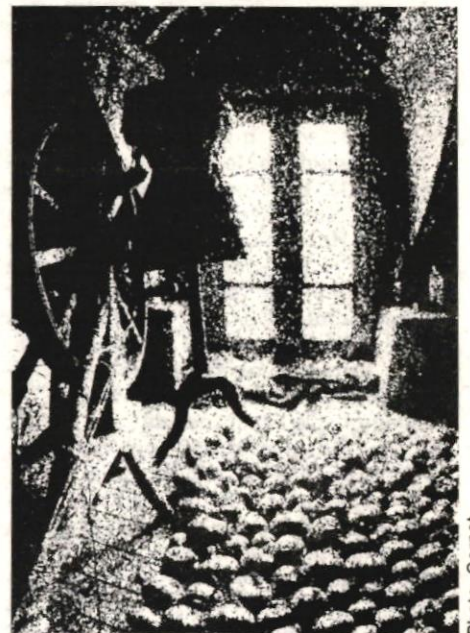
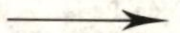


Photo Gernot

d'un bout à l'autre, sans souffler. Ce qui importe c'est l'agonie, l'inceste, l'éclair, la marche, le proxénétisme, l'esclavage, le viol, le vol ! Voilà les valeurs morales en langue de cochon... Toute la racaille bretonnante, la poétaille bégayante, les fesses fanées et les nez mélancoliques, tout ça c'est choqué par la réelle et vraie confession de Per Gwegen, écrivain et clochard. Agonie d'un homme et d'une plume ! Ça crisse, craque, siffle, sue expectore... Mon modèle, c'est un voisin de Dinéault. Un voisin qui occupait les trois-cent-soixante et quelques jours de l'an à lamper ses vingt futs de cidre et qui n'avait jamais assez de ficelle pour se pendre. » (2)

Adieu Brizeux et ses fleurs d'or !

Brocéliande pue le lisier ! Baranton



(1) voir Le Journal des Poètes-numéro 2 - février 1977.

(2) in Les Nouvelles Littéraires - jeudi 12 février 1976.

empeste le purin ! Dahut fait le tapin, rue Saint-Denis, cependant que Kers s'abîme lentement sous des flots de vase pétrolée !

D'accord ! il faut parfois avoir le cœur bien accroché. On aime ou on n'aime pas. Mais ceux qui comme nous, ont toujours eu des faiblesses pour le genre « dictionnaire en folie » seront comblés. Et puis il était temps d'épousseter la boutique ! Que ce soit génial ou pas, importe peu. Ce qui compte c'est que derrière tout ça, on sent une grande gueule mal embouchée, de l'insolence et du mauvais caractère à revendre. Bref, un caractère quoi ! Quelqu'un qui n'a pas l'admiration facile et qui ne s'en laisse pas conter :

« J'entendais l'autre jour Per-Jakez Hélias bénir la III^e République. Elle aurait permis aux fils de gueux d'être licenciés, agrégés, fonctionnaires, hag all ! Il est vrai que, de département le plus analphabète aux dires de Badinguet, le Finistère devint moins de cent ans après, le premier de France dans le domaine de la scolarisation. Eh bien, je dis, moi, que d'intelligent il y a cent ans, ce département est devenu idiot ! Ce que ne dit pas le Hélias, c'est le nombre de journaliers, petits fermiers et métayers qui finirent broyés dans une usine de la banlieue ! Ce qu'il ne dit pas, c'est le sort du plus grand nombre ! Ce qu'il ne dit pas, le Hélias, mon héros, Per Gwegen, le rôle au fond de son trou sur la robe de la Seine. Il crève et il n'a pas une heure pour revoir tout son exil nègre. Il hoquettera son enfance joyeuse dans les herbes et la balle de blé. Et il avouera comment il devint bon pour l'exportation, les usines d'engrais de Saint-Denis, la vidange des poubelles, le trottoir, comment il devint mac, assassin et tout. »

Koulizh Kedez habite paraît-il à Botmeur, où, après avoir exercé divers métiers dans plusieurs pays d'Europe, il cultive les champs dans la ferme paternelle.

« ...Voici la parcelle dans la gueule de la nuit et déjà les chênes du talus qui sont ses molaires broient finement en silence les gens et les plantes les lumières de Châteaulin celles des dortoirs de Saint-Louis éclat de l'ivoire et leur rouge du sang un raclage un coup de couteau et au tas en sa demeure bourgeoise au cœur de Paris un poète qui a des loisirs prend en son pot sa plume d'oie et d'écrire avant de se reposer le vers suivant



Photo Gernot

...voici la parcelle dans la gueule de la nuit...

C'HWEK KEN AR VEN DA VOZ AR GWAZ

et il hésite à mettre vazh au lieu de voz
brisées mes jambes broyée mon épaule
mon dos est roide ma main gauche
La betterave ici les fanes plus loin
Un disserteur c'est bien ce que tu es alors dit le père »

Le « disserteur » a vingt-neuf ans et des perspectives d'avenir...

« Je ne resterai pas à Botmeur ! Je finirais dans la dèche ! Dans la dèche totale je te le dis... Clochard à Tokyo ou à New-York ! Rendre l'âme dans l'ordure... »

Dame ! Poésie maudite oblige, même si ce fatalisme n'est pas très original chez les mahauts. Maudits ou pas, on rêve de poètes qui oseraient

nager à contre-courant de la poisse. Mais qu'importe, sans doute, puisque Koulizh Kedez se considère déjà comme le plus grand écrivain breton.

Que cette gloire ne lui monte pas trop à la tête et qu'avant de « rendre l'âme dans l'ordure », il prenne quelquefois la plume pour le profit des siens, c'est la grâce que nous lui souhaitons.

Si d'aventure quelqu'un savait où l'on peut se procurer **Bregon et Souflam Per Gwegen** il serait bien aimable de nous le faire savoir afin qu'il nous soit possible de renseigner nos lecteurs.

Composition mécanique — Lorient
Imprimerie Cornouaillaise — Quimper
Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 9 500 ex. — Dépôt légal : 2^e trim.
Directeur de la publication : R. Leprohon



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

SYSTÉMATIQUE

J'ai pris connaissance du refus qui vous a été opposé par l'O.R.T.F. de présenter l'U.D.B. à la télévision, dans le cadre de l'émission « Tribune Libre », faite pour ce genre de présentation.

Cette attitude du pouvoir, par directeur de chaîne interposé, n'est pas nouvelle. Elle est même systématique. Qu'on regarde la situation faite à la langue bretonne dans l'enseignement, ... alors que la première pétition date de plus d'un siècle. Qu'on se souvienne des récents refus des ministères des P. et T. et de l'Équipement de nous autoriser à rédiger les adresses en breton pour le courrier transitant en Bretagne et de la signalisation routière bilingue. C'est toujours le même ostracisme : la négation de notre nationalité et de ses diverses expressions.

Dans l'affaire présente, il s'agit de votre parti, en tant

que représentant de cette nationalité, d'autant plus « dangereux » qu'il met en question les structures économiques et sociales. Mais, l'aspect antidémocratique n'apparaît que plus clairement et rend votre requête on ne peut plus défendable.

Je vous assure de ma solidarité dans ce combat pour le droit à l'expression, car seule l'union des hommes d'équité peut nous permettre de venir à bout des situations d'injustice.

Tugdual Kalvez,
Vannes.

EN DÉPIT DES DIVERGENCES

J'étais jusque-là un lecteur irrégulier du Peuple Breton. Le résultat des élections municipales, l'évolution de la lutte de classes dans l'État français, les problèmes du mouvement

breton, fait que je décide de m'abonner au Peuple Breton. Non que je partage les positions de l'U.D.B. — étant moi-même militant breton de la Ligue Communiste Révolutionnaire — mais l'orientation socialiste de l'U.D.B. devrait permettre un débat réel et fraternel entre nos deux organisations.

En espérant que nos divergences actuelles — et profondes — ne seront pas un obstacle à un dialogue futur, je crois que l'espoir commun d'une Bretagne libre et socialiste nous réunira un jour dans un combat unitaire.

Jean-Michel Eleouet.

ASSEZ DE BINIOUSERIES JOURNÉE DE L'ARBRE : PAUVRES ARBRES !

Dans le Télégramme de Brest du 19 avril, on pouvait lire l'information suivante :

« FR 3 Bretagne souhaite « décentraliser » l'information afin de saisir au plus près la vie économique, culturelle et sociale de toutes les régions de Bretagne et des Pays de Loire ».

Or que relève-t-on comme émissions ?

— l'émission « Préface » de Per Jakes Hélias réalisée dans la salle du Musée Breton réservée au mobilier breton (cela fait sans doute couleur locale !)

— Un « Breiz o vewan » avec l'interview de l'auteur du Cheval d'Orgueil par Fanch Broudig.

— Une émission consacrée au groupe « Eostiged ar Stangala » et enregistrée sur la place de Locmaria (berceau de Quimper). Il est bon de rappeler que ce groupe a déjà participé aux biniouseries de Danièle Gilbert sur TF1 !

— Une interview du conser-



FESTIVAL INTERNATIONAL DE BREST 14/15/16/17 JUILLET 77



Le 14 : Concert Folk au Château - Nombreux groupes et ALBION DANCE BAND - Défilé et Spectacle en soirée - Feu d'artifice - Fest-Noz - Bal populaire.

Les 15 : JOURNÉES FOLK : Éliminatoires du TRISKELL D'OR - Animations dans toute la ville -
et 16 : Spectacles en soirée avec la participation de Pipe Bands Écossais et Irlandais, Ceili Band, chorale galloise, Pastourelle de Rodez, Pikoenea (groupe basque), Foment de la Sardane (ballets catalans), Folk Écossais et Irlandais, etc... - Fest-Noz tous les soirs - Bistro-folks avec AR VRAN, BETELIAN, AN TRISKELL, OGHAMM, WHISTLEBINKIE, MALNOE, DJIBOUTJEB, KRISTEN NOGUES, GÉRARD DELAHAYE, MELAINE FAVENNEC, KYALDAN, LA CHIFFONNIE, NA FILI et les sonneurs.

Le 17 : Messe en Breton - Grand Défilé dans la ville (100 participants) - Concert en plein air - Finale du TRISKELL D'OR et Récital Amalia Rodriguez - Fest-Noz de clôture.

Programmes détaillés et renseignements : Comité du Festival de Brest - 201, rue Jean-Jaurès - BREST - Tél. 80.43.74



vateur des musées, M. Quiniou.

Le journal télévisé de mardi n'a rien abordé, sinon une interview du commentateur des Fêtes de Cornouailles par Fanch Broudig. Que réserve le journal télévisé de jeudi ?

Assez donc de biniouseries !

« Pour la télévision régionale, Quimper n'est-il qu'un musée pour estivants ? » titrait la page locale du Télégramme du mercredi 20. Ne faut-il voir actuellement la Bretagne que sous son aspect folklorique que l'Etat et ses nombreux valets s'attache à développer. Pourquoi cette « décentralisation (!) » ? Ne serait-ce là qu'une singerie de la décentralisation des réunions du conseil des minitrs ? Pourquoi Quimper, comme première étape de cette décentralisation ? Peut-être parce que la population quimpéroise a « bien » voté aux dernières élections ?

Mais Quimper, malgré son vote réactionnaire, est autre chose qu'une ville folklorique dont toute l'activité serait orientée vers l'accueil, deux à trois mois par an, de touristes et d'estivants. C'est d'abord une ville de 60 000 habitants avec tous ses problèmes liés à la conjoncture actuelle, Quimper, c'est 1 500 chômeurs, l'usine C.M.C.-Dufour occupée, des embouteillages aux heures de pointe, des vieilles halles dont l'incendie a désorganisé tout un secteur vital, le centre-ville, le logement de bien des travailleurs à assurer, le plein emploi à assurer également...

Voilà le côté économique et social de Quimper, le principal aspect de la vie de tous les jours. Ce n'est certes pas cet aspect qu'abordera la télévision régionale, loin de là ! Cela ne deviendra possible

que dans une Bretagne socialiste et je ne vois qu'un seul parti capable de diffuser une information objective et d'assurer le travail au pays, l'Union Démocratique Bretonne.

En plus de ces réflexions, il est bon d'ajouter celles-ci :

1 - Lors de la Journée de l'Arbre, il a été planté force arbres sur le Frugy, 1 à l'Office H.L.M. (par le Préfet), 1 à la Z.U.P. de Kermoyan. Le lundi, tous les arbres d'un côté du chemin de Keradennec ont été abattus à la tronçonneuse afin d'élargir le chemin ! « Tout de même, a déclaré une riveraine, un jour on plante des à grands renforts de publicité et trois jours plus tard, on abat des dizaines de chênes et de hêtres centenaires. » (Le Télégramme du 19-4-77). Cette journée de l'Arbre : du bluff ! Encore un numéro du Giscard-Circus ! Et cela marche ! Et l'on s'exécute ! Bravo à la ville de Brest d'avoir refusé de suivre une telle mascarade !

2 - A la suite de l'incendie des vieilles Halles, secteur principal de l'activité et de l'activité commerciale du centre-ville, l'ex-municipalité Lemeunier décidait de raser les murs et de reconstruire en innovant. Un concours était lancé auprès d'architectes et un projet était retenu.

Seulement l'on se trouvait en période électorale. Bécarn, entrepreneur à l'appui, assurait que l'on pouvait remettre un toit sans raser les murs !

Elections : la liste Bécarn est élue. Lors de la proclamation des résultats, de nombreux commerçants des Halles se pressaient aux premiers rangs. Ils applaudissent pour la plupart. Ceux-là se disent-ils alors que la remise en état va être rapide ? Qui sait !

Un mois après, la municipalité Bécarn se rallie au projet Lemeunier : tout reconstruire ! Voilà encore des promesses tenues. Peut-on encore après cela compter sur la droite et faire crédit aux notables ? Tous les moyens de division sont bons pour gagner des élections, des promesses, mais

après... Il n'en reste que du vent.

Puisse cela faire l'affaire de la Gauche et accélérer la chute de Bécarn qui n'aura ainsi que mieux grimpé tous les échelons politiques pour mieux choir. Rendez-vous donc aux prochaines législatives.

B., Quimper.

BRAVO POUR LE DOSSIER MORVANNOU

Bravo pour le dossier Morvannou. Ayant fait un stage de breton à la Fac de Brest en juillet 75, j'avais pu constater le caractère « peu clair » de la section : Le Dû et Le Berre se parlant français entre eux, Le Dû et Le Berre contre la création de postes de breton sous des prétextes aberrants, etc... sans parler des pointes incessantes lancées à l'adresse de la Fac de Rennes.

M.C.,
Rennes.

RETOURNER EN BRETAGNE

Je vous félicite pour ce journal qui mérite d'amples compliments puisque réalisé par des bénévoles... J'espère aussi retourner en Bretagne, et pense sans doute me joindre à vous un jour proche... Enfin, je vous adresse ce modeste chèque afin d'aider votre mouvement à tirer notre beau pays de la souffrance...

J. Neveu,
Sotteville-les-Rouen.

FAUTE DE P.B. ...

... Faute de P.B., j'ai pu apprécier, au téléphone, les informations bretonnes de l'UDB un vrai plaisir !

P. Rohou,
91 - Massy.

PLUS EFFICACE

Je me décide à prendre un abonnement au P.B. Je pense que c'est une manière plus efficace de vous soutenir que de l'acheter de temps en temps chez les marchands de journaux. Votre combat est le bon et je suis persuadé que votre ténacité sera récompensée.

B.C.,
La Chapelle-sur-Erdre.

PLUS UNE GOUTTE D'AUTOGESTION...

En général, je suis d'accord avec la ligne de l'U.D.B. ; vous devriez cependant y mettre une goutte d'autogestion et ce serait parfait. Prof dans un lycée de cette autre métropole colonialiste qu'est Lyon pour le Sud-Est, j'ai organisé un petit noyau d'élèves pour parler de la Bretagne et apprendre en commun notre Brezhoneg. Chaque été, nous nous retrouvons avec plaisir sur nos côtes et en déplorons l'invasion par le tourisme de luxe... La semaine prochaine, Gilles va chanter ici, et ce sera un peu d'air pur du pays...

A., Lyon.

MEIN-HARZ

(JALONS)

La revue théorique de l'U. D. B.

N° 2 : Nationalisme et lutte de classes

Chaque numéro vendu 10 F par :

U. D. B. : B. P. 304 - 29273 BREST CEDEX

VENDS

- Laine en suint
- Agneaux pour congélateurs et méchouis

M. et Mme MICHEL
Coat-Mocun
29218 HUELGOAT

-- Meubles JOB AR COW --

AR RE WELLAN DEUS AR VRO

Breton - Rustique - Style
— et contemporain —

Fabrication artisanale
Cuisines sur mesure

Route de Perros
LANNION

Rue de la Gare
PLOUARET

Vendons : Offset Roto-611 et Transfert, BCB-2, Graveur stencils électr.

Association ouverte à professionnels

publicité, et à imprimeurs

Concours gratuits : 1) sollicités : correspondants bénévoles dans chaque commune, collecte et dons de livres, traductions (toutes langues), dactylo ; 2) offerts : stages gratuits aux archives et stages extérieurs.

KER ARVOR, création : 1949, concours de l'Unesco : dès 1955, Bibliothèque Nationale de Bretagne : depuis 1963. Adhésion : C.C.P. Nantes 663.82 N 50,00 F. Correspondants dans le Monde entier.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE BRETAGNE
Ker-Arvor
44430 LOROUX-BOTTER (par Nantes)



APPRENDRE LE BRETON... DANS LES STAGES DE VACANCES...

Pour les débutants, pour les bretonnants confirmés, pour ceux qui veulent se perfectionner, pour les enfants, pour ceux qui préfèrent la marche à pied, pour ceux qui ne sont pas effrayés par une des méthodes modernes, il y en aura des stages de breton cette année ! Le Peuple Breton en présente ci-dessous quelques-uns.

• LE PLUS ANCIEN :

Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien A Scaër (29), du 15 au 30 juillet - cours, conversations, rencontres, promenades, veillées etc...
« Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien », 44, rue Jean Raureau, 29000 Quimper ».

• LE PLUS INTENSIF :

Cours d'initiation à la langue bretonne de l'Université de Haute-Bretagne.
A Rennes, du 4 au 9 juillet ; huit heures d'enseignement par jour en laboratoire de langues.
« Secrétariat de la formation continue, avenue Gaston Berger, 35043 Rennes - Tél. (99) 59.09.40 ».

• A LA FERME :

Avec Brezoneg yez vew.
Trois stages de début août à mi-septembre dans les régions de St-Pol-Léon, Lesneven, St-Renan.
« J. Kilivere, Kervaidig, 29229 Plouarzel ».



Ouest-France

• SUR LA PEDAGOGIE :

Session Ar Falz
A Saint-Jean Brevelay (56), stage axé sur la pédagogie du 28 août au 3 septembre. Les trois premiers jours en breton, le reste étant bilingue.
« Skol Vreizh, Run Avel, 29210 Plourin-les-Morlaix (avant le 25 juillet) ».

• GRATUITS :

Skol vrezhoneg ar merher et la Fédération des Œuvres Laïques.
Deux stages à Brest, du 1^{er} au 8 juillet et du 1^{er} au 9 septembre. Histoire de la langue bretonne ; breton intensif ; de la langue parlée au breton écrit ; cours pour non-bretonnants.
« A. Le Mercier, 6, rue Beaumarchais, 29200 Brest ».

(Suite page 26)



MEUBLES CORNICHE

Rue de la Monnaie - 56 VANNES - Z. I. du Prat

plijadur o lenn

Une librairie
militante bretonne

à BREST

62, rue de Lyon

SAINT-BRIEUC

45, rue Gouédic



GRANDS VINS DU VAL DE LOIRE

— S.A. J. JAFFRENNOU —

204, rue F.-Vest - 49800 TRELAZE - Tél. (41) 91.00.15 - 91.01.07

Coteaux du Layon 1959 - Savennières sec -
Cabernets d'ANJOU - Saumur Champigny rouge - etc...

(tarifs sur demande — TOUTES EXPÉDITIONS)

« AGENCE DE LA COTE DE GRANIT ROSE »

G.I.E. Bretagne-Vacances

— LOCATIONS SAISONNIÈRES — VENTES — ACHATS —
21, place Sainte-Anne 22 TRÉCASTEL Tél. 38.88.57

iy laouénan

PATHÉ-MARCONI
GRUNDIG
PHILIPS

32, rue Saint-Exupéry, BREST, Tél. 45.17.52



CHEMINÉES RENÉ BRISACH

(Granit et pierres tendres)

LORIENT - Tél. : 64-58-80
72, rue Maréchal-Foch
SAINT-MALO - Tél. : 56-60-89
Bellevue Centre Commercial
QUIMPER - Tél. : 95-26-18
17 ter, rue Haute - Locmaria

48, rue de Kérampont

BAR
RESTAURANT

“ LE KERAMPONT ”

Tourisme, Banquets, Excursions

M. et Mme TURMEL
22300 LANNION
Tél. 37.02.39

CENTRE ÉQUESTRE STANG AR MARC'H

Réduction de 5 F par heure sur
présentation de ce numéro.

Kerampoulo
56590 ILE DE GROIX

APPRENDRE LE BRETON...

- **EN VANNETAIS :**
Stages Kendalc'h
A Quistinic (56) un stage en vannetais du 22 août au 5 septembre.
Initiation du 29 août au 5 septembre.
Perfectionnement du 22 au 28 août.
« Kendalc'h » secrétariat, Le Pradi, Tredion 56250 Elven »
- **A PIED :**
Avec Brezoneg yez vew.
Deux stages de randonnée pédestre : de Mur-de-Bretagne à Lannion du 7 au 13 juillet ; de Hanvec à St-Pol-de-Léon, du 25 au 30 juillet.
« Christian Foison, 6, rue Maurice Barrès, 29200 Brest »
- **POUR LES ENFANTS :**
Des colonies de vacances en breton, quatre stages de trois semaines dans la région de Carhaix ; deux en juillet et deux en août.
« Yann Ber Duval, 10, rue de Flandres, 35000 Rennes ».
- **EN REPARANT UNE CHAPELLE :**
Avec Brezoneg yez vew.
A Plouguin (29), à la fin du mois de juillet.
« M. Konk, Kerausiou, 29262 Plouguin »
- **EN APPRENANT LE KAN-HA-DISKAN :**
Avec Brezoneg yez vew.
A Plouguernevel (22) au mois d'août.
Pour bretonnants confirmés.
« Mikel Madeg, 15, rue St-Guenal, 29230 Landivisiau »

JUGEMENT

(Suite de la page 5)

l'article qu'il avait peut-être fait imprimer par ses employés sans même l'avoir lu,

Attendu que l'action de Louis Bahuon contre l'Imprimerie Cornouaillaise, n'est donc pas fondée,

PAR CES MOTIFS :

Statuant publiquement contradictoirement et en premier ressort,

Condamne R. Leprohon, directeur de publication au journal « Le Peuple Breton » à payer à Louis Bahuon une somme de Mille Francs (1 000 F) à titre de dommages-intérêts pour diffamations,

Le condamne en outre à publier le présent jugement in extenso, motifs et dispositif, à la page 5 du journal « Le Peuple Breton » dans les trois mois du jour où le jugement sera devenu définitif.

Dit qu'à défaut de publication du jugement dans le délai ci-dessus, R. Leprohon devra payer à Louis Bahuon, une somme supplémentaire de 5 000 F de dommages-intérêts,

Déclare irrecevable, en l'état, l'action contre la Cellule U.D.B. de Lanester,

Déboute Louis Bahuon de son action contre l'Imprimerie Cornouaillaise,

Condamne R. Leprohon aux dépens, qui ne comprendront pas les frais d'assignation de la Cellule U.D.B. de Lanester, ni ceux de l'assignation de l'Imprimerie Cornouaillaise,

Ainsi jugé et prononcé le 20 janvier 1977.
Suivent les signatures sur la minute.

SOCIÉTÉ BRETONNE D'ENREGISTREMENT

14, passage du Blavet
56100 LORIENT
Tél. (97) 21.23.91



DISQUES

BRETAGNE :

Bombarde et orgue
(Jégat et Yhuel)
Diaouled ar Menez
Kouerien Sant Yann
Sonerien Du
Kadig ha Kimry
Bleizi Ruz
Kistinidiz
Namnetes
Bagad de Lann Bihoué
Youenn Gwernig
Bagad de la Lande d'Oué
Mikael Yaouank

IRLANDE :

Ted Furey ; John Wright ;
Patsy Whelan
Sixteen Ninety One
Castle Ceili Band
Sand's Family

ECOSSE :

Lorne Scottish Dance Band
The Laggan
Battlefield Band
Muirhead and Sons Pipe Band

NOUVEAUTÉS :

Jégat et Yhuel
Volume 4, Cantiques de Noël
Djiboudjep
Chants de marin
Kloz en Douet
Chansons de l'île de Groix
et de la Mer
Le Claque Galoche
Volume 3, Folk français

LA MUSIQUE BRETONNE, C'EST AR FOLK
mais c'est aussi la musique celtique.

CLASSIQUE

Votre disquaire à BREST :

VARIÉTÉS

POP

JAZZ

FOLK

disco

39, rue Jean-Jaurès — BREST

DISQUES BRETONS ET CELTIQUES

En ty eo
e montroale
a zo Guinness beuz ar varriken
a chouchenn TEL : 88.07.65

SPÉCIALITÉ
DU PAYS



ELIXIR D'ARMORIQUE

La grande liqueur
Bretonne fabriquée
à LANNION par
la Distillerie
WARENGHEM

B.P. 5 - Tél. 37.00.08

LIBRAIRIE LE TROADEC

IMPRIMERIE - papeterie

TIRAGES DE PLANS

1, av. de la Gare, CARHAIX

Tél. 93.00.04

agence de voyage

kerfant

lic. B 631.71

BIÈRES, EAUX MINÉRALES

Fuel domestique

Jean PICAUD

3, rue Charles Le Goffic

Tél. 60.01.23

56500 LOCMINÉ

Librairie Bretonne

LIVRES
NEUFS
& ANCIENS

Spécialité :
OUVRAGES
EN LANGUE
BRETONNE

G. GIRAUDON

— Tél. 37.04.90

30, rue de Kerampont, 22300 Lannion

SOCIÉTÉ MARIN



Studio J. Gélén

- Entreprise Générale du Bâtiment
- Spécialiste du pavillon en béton banché et traditionnel
- Son bureau d'études étant à votre disposition pour l'établissement de vos plans et devis

GUIPAVAS

Kerivarc'h-Lavallot

Tél. 84-16-50

CRÊPERIE ty-BREIZ

ses spécialités. krampouez ha jistr-mad

15, rue Duguesclin

tél. 37.91.20

Lannion

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

Boite Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F (1)
étranger : 40 F (1)
de soutien : à partir de 50 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POBL VREIZH

en langue bretonne

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79



Une chouette fête !

A MORLAIX

(parc des expos de Langolvas)

LES 25 & 26 JUIN

3^e fête du peuple breton

LE SAMEDI : OUVERTURE DE LA FÊTE A 15 H.

15 HEURES : CONCOURS DE PÉTANQUE (TRIPLETTE) : 2 000 F. DE PRIX.

17 HEURES : TOURNOI DE LUTTE BRETONNE A L'ANCIENNE : TROPHÉE.

LE SOIR : FEST-NOS VRAS

AVEC LE PILHAOUERIEN, LES CHANTEURS DE VILAINE ET DE L'OUST.
LES CHANTEURS DE BRASPARTS ET DES SONNEURS DU PAYS.

LE DIMANCHE : OUVERTURE DE LA FÊTE A 10 H.

11 HEURES : CONCERT DE LA KEVRENN DE RENNES EN VILLE DE MORLAIX.

L'APRÈS-MIDI :

SPECTACLE DES TRI YANN ET DE LOS INCAS

DURANT TOUTE LA FÊTE : LE VILLAGE ARTISANAL

AVEC DES TISSERANDS, POTIERS, VERRIERS, ARTISANS DU CUIR,
DU BRONZE, DES SCULPTEURS, DES PEINTRES, etc...

DES STANDS DE RESTAURATION - DES JEUX -

MANÈGE GRATUIT - CLOWN - CAMPING POSSIBLE

PRIX : SAMEDI 7 F. DIMANCHE 20 F. (5 F. POUR LES ENFANTS).

LES BILLETS DE SOUTIEN VENDUS JUSQU'AU 10 JUIN

SONT VALABLES POUR L'ENSEMBLE DE LA FÊTE.